

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

(PEVR) 2023 2027



Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec  
 

TABLE DES MATIÈRES

1. DÉFINITION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	2
2. ENCADREMENTS LÉGAUX.....	3
3. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE.....	4
4. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE.....	4
5. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE..	5
5.1 CONTEXTE INTERNE.....	5
5.1.1 Fondements.....	5
5.1.2 Conseil d'administration et comités	5
5.1.3 Établissements.....	6
5.1.4 Contexte relié à l'offre de services par ordre d'enseignement	6
5.1.5 Contexte relié au portrait global de la clientèle.....	8
5.1.6 Contexte relié au portrait de la clientèle HDAA.....	8
5.1.7 Contexte relié au portrait des classes d'adaptation scolaire	9
5.1.8 Contexte relié à l'évolution de la clientèle	9
5.1.9 Contexte relié à la réussite	10
5.1.10 Contexte relié au bien-être de nos élèves	10
5.1.11 Contexte relié à la relation école-famille.....	10
5.1.12 Contexte relié aux ressources humaines	11
5.1.13 Contexte relié aux ressources financières	12
5.1.14 Contexte relié aux ressources matérielles	13
5.1.15 Contexte relié aux ressources informatiques.....	15
5.2 CONTEXTE EXTERNE	16
5.2.1 Territoire.....	16
5.2.2 Portrait démographique et socioéconomique de la région.....	16
5.2.3 Portrait de l'immigration	16
5.2.4 Portrait de la MRC.....	17
5.2.5 Indices de défavorisation du MÉES 2021-2022 (IMSE)	17
6. ENJEUX POUR LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES	18
7. ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES	19
ENJEU 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES.....	19
<i>Orientation 1.1 : Accroître la réussite scolaire des élèves.....</i>	<i>19</i>
<i>Orientation 1.2 : Accroître la diplomation et la persévérance scolaire des élèves.....</i>	<i>20</i>
ENJEU 2 : LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES	21
<i>Orientation 2.1 : Assurer à nos élèves un environnement éducatif sain, sécuritaire, stimulant et ordonné.....</i>	<i>21</i>
ENJEU 3 : LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE.....	23
<i>Orientation 3.1 : Améliorer la collaboration entre l'école et la famille.....</i>	<i>23</i>
4. INDICATEURS MINISTÉRIELS.....	24
8. DÉCLARATION CONTENANT LES OBJECTIFS QUANT AU NIVEAU DES SERVICES OFFERTS ET QUANT À LEUR QUALITÉ	25
9. SIGNATAIRES DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	26
ANNEXE 1 – TABLEAUX STATISTIQUES.....	27
ANNEXE 2 – SONDAGE SUR LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES.....	45
ANNEXE 3 – SONDAGE SUR LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE.....	46
DÉFINITIONS.....	47

1 DÉFINITION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Le plan d'engagement vers la réussite est un outil de planification permettant, de façon transparente, de faire connaître à toute la population les engagements du centre de services scolaire dans le but d'assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes, et ce, pour une période donnée. Il est élaboré en réponse aux besoins du milieu et mis en place grâce à la collaboration de tous les acteurs concernés par l'éducation sur un territoire. Il s'inscrit dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

Le plan d'engagement vers la réussite ne doit pas servir à imposer des orientations, des objectifs ou des cibles aux établissements d'enseignement dans l'élaboration de leur projet éducatif. Ces derniers doivent plutôt s'inspirer de leur contexte. Toutefois, le projet éducatif des établissements d'enseignement doit être cohérent avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

2 ENCADREMENTS LÉGAUX

Le plan d'engagement vers la réussite doit respecter les dispositions législatives de la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique.

209.1. Pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque centre de services scolaire approuve, sur proposition du **comité d'engagement pour la réussite des élèves**, un **plan d'engagement vers la réussite** cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

Le **plan d'engagement vers la réussite** que le centre de services scolaire peut actualiser au besoin sur recommandation du **comité d'engagement pour la réussite des élèves** doit comporter :

- 1° le contexte dans lequel il évolue, notamment les besoins de ses établissements, les principaux enjeux auxquels il est confronté ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'il dessert ;
- 2° les orientations et les objectifs retenus ;
- 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le plan ;
- 4° les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés ;
- 5° une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité ;
- 6° tout autre élément déterminé par le ministre.

Le centre de services scolaire transmet au ministre son plan d'engagement vers la réussite et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le centre de services scolaire et le ministre en conviennent. Le plan d'engagement vers la réussite prend effet le jour de sa publication. Le centre de services scolaire doit, lors de la séance qui suit la prise d'effet de son plan d'engagement vers la réussite, présenter à la population le contenu de ce plan. Un avis public indiquant la date, l'heure et le lieu de cette séance doit être donné à la population au moins 10 jours avant sa tenue.

459.1. Le ministre établit, après consultation des centres de services scolaires, les indicateurs nationaux qu'il met à la disposition de tous les centres de services scolaires aux fins notamment de leur permettre de dégager, dans leurs

plans d'engagement vers la réussite, les principaux enjeux auxquels ils font face.

459.2. Le ministre peut déterminer, pour l'ensemble des centres de services scolaires ou en fonction de la situation de l'un ou de certains d'entre eux, des orientations, des objectifs ou des cibles devant être pris en compte pour l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

459.3. Le ministre peut prescrire à tout centre de services scolaire des modalités visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le ministère.

Il peut en outre, à la suite de la réception du plan d'engagement vers la réussite d'un centre de services scolaire, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 209.1 ou de procéder à des modifications afin que la période couverte par ce plan soit harmonisée avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa. Il peut aussi faire une telle demande afin que ce plan soit cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère ou qu'il réponde aux attentes signifiées en application de l'article 459.2.

459.4. Le ministre procède à l'évaluation des résultats de la mise en œuvre du **plan d'engagement vers la réussite** de chaque centre de services scolaire, selon la périodicité qu'il détermine. Cette évaluation est transmise au centre de services scolaire.

Le ministre et le centre de services scolaire, après consultation du **comité d'engagement pour la réussite des élèves**, conviennent, le cas échéant, des correctifs qui doivent être mis en place afin d'assurer l'atteinte des orientations, des objectifs ou des cibles visés au **plan d'engagement vers la réussite**.

Lorsque, malgré les correctifs apportés, le ministre estime qu'il est peu probable que le centre de services scolaire puisse atteindre ces orientations, ces objectifs ou ces cibles, il peut prescrire toute mesure additionnelle que le centre de services scolaire doit mettre en place dans le délai que le ministre détermine.

3 GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Dans le cadre de l'élaboration de son plan d'engagement vers la réussite, le comité d'engagement vers la réussite des élèves a mis à contribution les différents groupes suivants :

- > Le personnel ;
- > Les élèves ;
- > Les parents.

4 CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Dans le cadre de l'analyse de la situation et de l'élaboration de son plan d'engagement vers la réussite, le centre de services scolaire a consulté les groupes suivants :

- > Le comité de parents ;
- > Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- > Le comité consultatif de gestion ;
- > Les conseils d'établissement ;
- > Le personnel ;
- > Les élèves, par l'entremise des conseils étudiants et instances démocratiques ;
- > Le syndicat des enseignants et du personnel de soutien ;
- > Le syndicat des professionnels ;
- > Les associations de cadres ;
- > Différents partenaires de la réussite.

5

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le plan d'engagement vers la réussite doit préciser le contexte dans lequel évolue le centre de services scolaire. La connaissance du contexte constitue la pierre angulaire de la démarche d'élaboration. Sa description permettra de reconnaître les forces, les zones de vulnérabilité et de déterminer les enjeux les plus significatifs.

5.1 CONTEXTE INTERNE

5.1.1 Fondements

Une démarche collaborative mettant à contribution l'ensemble de notre personnel, afin d'identifier la mission, la vision et les valeurs qui sont propres à notre organisation, a été réalisée. Les fondements qui ont émergé du processus permettent de définir notre identité et à guider le choix des orientations.

NOTRE MISSION : La réussite de nos élèves : le cœur de notre engagement !

NOTRE VISION : Au CSS des Chênes, nous avançons, nous innovons, nous collaborons, ENSEMBLE !

NOS VALEURS :

- **Bienveillance : J'accueille, j'écoute et je respecte l'opinion de chacun !**
- **Engagement : Je m'investis, je m'implique et j'agis en cohérence avec notre mission !**
- **Collaboration : Nous travaillons ensemble en unissant nos compétences pour atteindre un but commun !**

5.1.2 Conseil d'administration et comités

Avec l'arrivée de la loi 40, en 2020, la Commission scolaire des Chênes est devenue le Centre de services scolaire des Chênes. Ainsi, le centre de services scolaire est maintenant administré par un conseil d'administration composé de 15 membres, en l'occurrence :

- cinq parents, membres du comité de parents et qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire, représentant chacun un district (deux postes sont actuellement vacants) ;
- cinq membres du personnel, dont un enseignant, un membre du personnel professionnel non-enseignant, un membre du personnel de soutien, un directeur d'un établissement d'enseignement et un membre du personnel d'encadrement ;
- cinq représentants de la communauté domiciliés sur le territoire du centre de services scolaire qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire et ayant une expertise complémentaire à celle des autres membres du conseil.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'administration ont institué différents comités, notamment un comité de gouvernance et d'éthique, un comité de vérification ainsi qu'un comité des ressources humaines.

Le centre de services scolaire met également en place le comité de parents, le comité ÉHDAA, le comité consultatif du transport, le comité de répartition des ressources et le comité consultatif de gestion. Par ailleurs, différents comités constitués à l'interne permettent un cycle de gestion harmonieux et efficient.

Un comité d'engagement pour la réussite des élèves, institué avec l'arrivée de la loi 40, joue un rôle déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'engagement vers la réussite. La composition du comité est diversifiée et engage toutes les catégories de membres du personnel. Ses fonctions sont centrées sur les orientations éducatives, plus spécifiquement :

- élaborer et proposer au centre de services scolaire un plan d'engagement vers la réussite, conformément à l'article 209.1 ;
- analyser les résultats des élèves et formuler des recommandations au centre de services scolaire sur l'application du plan d'engagement vers la réussite approuvé par le centre de services scolaire ;
- promouvoir, auprès des établissements, les pratiques éducatives, incluant celles en évaluation, issues de la recherche et liées aux orientations du plan d'engagement vers la réussite ;
- donner son avis au centre de services scolaire sur toute question relative à la réussite des élèves.

5.1.3 Établissements

Le Centre de services scolaire des Chênes compte 37 bâtisses au préscolaire et au primaire, regroupées sous 31 actes d'établissement, quatre écoles secondaires, une cinquième en construction, qui accueillera la clientèle de son territoire en septembre 2024, un centre de formation professionnelle avec plusieurs points de services et un centre de formation générale des adultes avec un seul point de services.

5.1.4 Contexte relié à l'offre de services par ordre d'enseignement

Le Centre de services scolaire des Chênes offre à ses élèves de tous les secteurs (préscolaire, primaire, secondaire, formation générale des adultes, formation professionnelle) une diversité de parcours et d'activités permettant de répondre le plus possible à leurs besoins et intérêts.

Notre offre de services est également adaptée pour nos élèves ayant des besoins particuliers autant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. Les besoins de nos élèves diffèrent grandement et c'est pourquoi nous ajustons continuellement l'offre de services.

Au-delà de l'expertise et de l'engagement des membres de son personnel, le Centre de services scolaire des Chênes offre à sa clientèle une variété de services spécialisés et complémentaires, de même que l'expertise de personnel technique, professionnel et administratif, et ce, quel que soit l'ordre d'enseignement.

• AU PRÉSCOLAIRE

Pour les élèves de niveau préscolaire (4 et 5 ans), afin de favoriser une transition harmonieuse vers l'école, nous offrons dans certaines écoles le programme Passe-Partout ainsi que la maternelle 4 ans. Le manque d'espace nous contraint à limiter le nombre de classes pour ces programmes. Dans l'ensemble de nos écoles, le programme de maternelle 5 ans est offert.

• AU PRIMAIRE

Pour les élèves de niveau primaire (de la 1^{re} à la 6^e année), en plus des parcours réguliers, certaines écoles offrent un programme différencié. Nous retrouvons deux écoles à vocation particulière (alternative et internationale), trois écoles offrant des programmes particuliers (musique ou sports) et la majorité de nos écoles primaires offrent l'anglais intensif en 6^e année.

• AU SECONDAIRE

Pour les élèves de niveau secondaire (de la 1^{re} à la 5^e secondaire), chacune de nos écoles secondaires propose aux élèves qui le souhaitent des programmes ou des options diversifiés qui répondent à leurs besoins et intérêts. Une démarche a été entreprise en 2019 afin de revoir l'offre de services au secondaire. L'arrivée de notre cinquième école nous oblige à revoir nos territoires pédagogiques. Cette opportunité s'avère un beau levier pour revoir l'offre de services au secondaire afin d'augmenter la réussite de nos élèves et de répondre aux intérêts de l'ensemble de notre clientèle en favorisant l'inclusion, en innovant et en donnant accès à l'ensemble des élèves aux programmes particuliers, en conservant les formules gagnantes et en favorisant la fréquentation de l'école de quartier.

• EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Nous offrons à la clientèle de la formation professionnelle plus de 22 programmes menant à un DEP et un ASP dans 9 domaines différents :

- › administration, commerce et informatique (comptabilité, secrétariat, vente-conseil);
- › alimentation (cuisine, pâtisserie, services de la restauration);
- › bâtiments et travaux publics (charpenterie-menuiserie, pose de systèmes intérieurs);
- › électrotechniques (électricité, électromécanique de systèmes automatisés);
- › entretien d'équipement motorisé (mécanique automobile, mécanique de véhicules lourds routiers, mécanique d'autobus);
- › fabrication mécanique (dessin industriel, opération d'équipement de production, usinage);
- › métallurgie (soudage-montage, ferblanterie);
- › santé (assistance à la personne en établissement et à domicile, assistance technique en pharmacie, santé, assistance et soins infirmiers);
- › esthétique (coiffure, épilation, esthétique).

Nous offrons également un service de reconnaissance des acquis pour ces mêmes programmes afin de permettre aux individus de transformer leur expérience en diplôme.

Il est à noter que depuis quelques années, nous observons une certaine stabilité au niveau du nombre d'inscriptions. Le volume d'inscriptions a nécessairement une incidence sur certains programmes et sur la main-d'œuvre qualifiée. Près de la moitié des programmes démarrent sans avoir un groupe complet.

• EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

La formation générale des adultes offre, à toute personne âgée de 16 ans et plus, une variété de programmes afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

Ainsi, nous offrons à la clientèle du territoire du Centre-du-Québec la possibilité :

- › d'obtenir un diplôme d'études secondaires (DES);
- › d'acquérir des préalables pour accéder à la formation professionnelle ou collégiale;
- › d'apprendre les bases de la lecture, de l'écriture et des mathématiques (programme présecondaire);
- › d'apprendre le français (programme de francisation);
- › d'accéder au marché du travail (programme de formation à l'intégration socioprofessionnelle);
- › de s'épanouir et s'intégrer dans son milieu (programme d'intégration sociale);
- › d'obtenir une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS);
- › de compléter les tests de développement général (TDG).

Nous offrons également un service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) aux adultes en vue de les guider dans le choix d'un projet de formation ainsi que dans la réalisation de celui-ci.

• LE SERVICE AUX ENTREPRISES

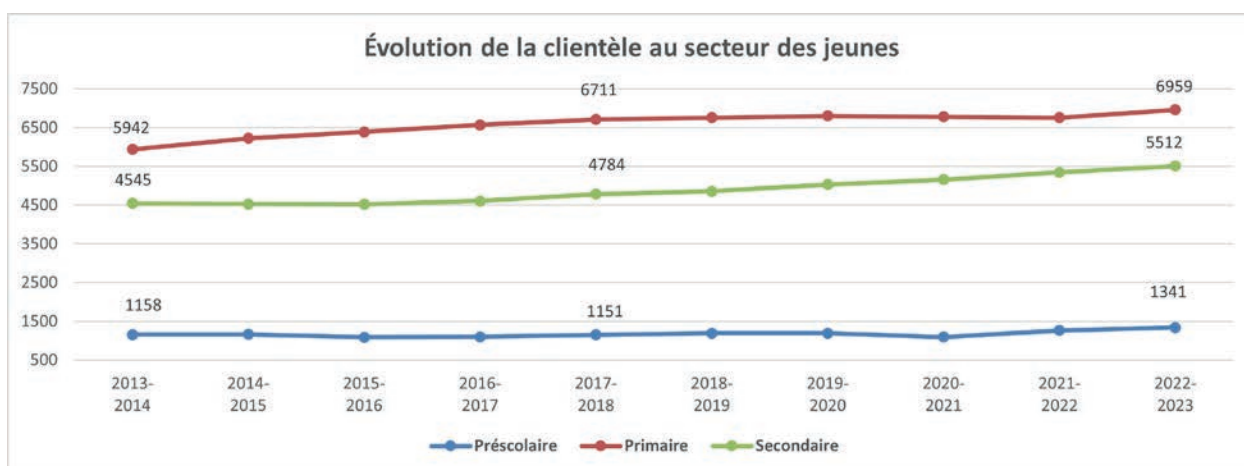
Le_SAE Centre-du-Québec est le regroupement des services aux entreprises des trois centres de services scolaires de la région Centre-du-Québec (CSSDC, CSSBF, CSSDLR). Il offre plusieurs AEP (Attestations d'études professionnelles), certaines formations pour des compétences à la carte et développe des formations sur mesure ciblées et adaptées aux besoins des entreprises dans une grande variété de créneaux.

5.1.5 Contexte relié au portrait global de la clientèle

CLIENTÈLE 2022-2023	Ordres d'enseignement	Nombre d'élèves
	Préscolaire 4-5 ans	1287
	Primaire	7016
	Secondaire	5513
	Formation professionnelle	848
	Formation générale des adultes	980*

*Clientèle de 2021-2022.

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE



5.1.6 Contexte relié au portrait de la clientèle HDAA

Le nombre d'élèves ayant un diagnostic reconnu (EHDA) a considérablement augmenté depuis les dernières années, si l'on se réfère au dernier PEVR. Toutefois, cette situation semble se stabiliser, voire diminuer pour la dernière année. Néanmoins, nous dénombrons 4 508 plans d'intervention actifs, ce qui représente plus de 32 % de notre clientèle.

	Préscolaire	Primaire	Secondaire
2019-2020	23 élèves	458 élèves	519 élèves
2020-2021	32 élèves	428 élèves	561 élèves
2021-2022	17 élèves	386 élèves	524 élèves
2022-2023	22 élèves	415 élèves	381 élèves

Élèves HDAA fréquentant les classes régulières au primaire et au secondaire :

2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
490 élèves	490 élèves	441 élèves	404 élèves

5.1.7 Contexte relié au portrait des classes d'adaptation scolaire

Le CSSDC fait face à un défi de taille, soit celui d'aider tous les élèves à apprendre dans un contexte où les besoins sont très diversifiés et où les ressources s'avèrent limitées. Cette réalité exige alors de notre personnel qu'il s'ajuste continuellement. De plus, nous constatons, depuis les dernières années, une augmentation importante du nombre de classes en adaptation scolaire. Une réflexion est en cours, présentement, en lien avec les classes d'adaptation scolaire, le soutien offert aux équipes-écoles, les pratiques efficaces et l'organisation des services. Le tableau suivant témoigne de la répartition de notre clientèle à besoins particuliers et met en évidence l'évolution de la structure en adaptation scolaire depuis les cinq dernières années.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre de groupes d'AS	62	66	70	71	78
Ratio groupes d'AS	1/233 élèves	1/229 élèves	1/201 élèves	1/195 élèves	1/176 élèves
Primaire	34	36	39	41	47
Secondaire	28	31	31	30	31

AS= adaptation scolaire

5.1.8 Contexte relié à l'évolution de la clientèle

En 2012-2013, 6 927 élèves du préscolaire et du primaire fréquentaient nos écoles. Pour l'année scolaire 2022-2023, on retrouve 8 303 élèves. Il s'agit d'une forte augmentation de plus de 1 376 élèves en moins de 10 ans.

Incidentement, l'inauguration des écoles aux Quatre-Vents (en 2011-2012), à l'Orée-des-Bois (en 2012-2013), du Sentier (en 2014-2015) et de la Marconi (2021-2022), de même que l'agrandissement des écoles Jésus-Adolescent (2020-2021) et la reconstruction de l'école Des 2 Rivières (2022-2023) font foi du phénomène observé. Également, l'augmentation de la clientèle a aussi eu un impact sur les écoles secondaires. C'est pourquoi, en 2024, nous ouvrirons les portes de la nouvelle école secondaire E.

La croissance de la clientèle des dernières années et l'implantation des classes de maternelle 4 ans créent une pression sur nos établissements et des ajouts d'espace sont nécessaires à court terme, pour le primaire, dans le secteur de Drummondville, Saint-Cyrille-de-Wendover et Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Pour l'avenir, une tendance à la hausse de la clientèle est anticipée pour le secteur de Drummondville et ses environs jusqu'en 2036-2037. Des demandes sont présentées au MEQ afin d'obtenir des infrastructures permanentes, permettant ainsi de fournir des lieux d'apprentissage adéquats à nos élèves et d'éviter la construction de bâtiments temporaires coûteux et mal adaptés. Le déploiement des classes de maternelle 4 ans aura aussi un impact important sur nos besoins d'espace.

L'arrivée massive de familles immigrantes contribue de façon significative à la croissance de la clientèle. Le nombre d'élèves inscrits en francisation a triplé depuis 5 ans.

Évolution du nombre de groupes et du nombre d'élèves en francisation

	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
	Nb de groupes	Nb d'élèves	Nb de groupes	Nb d'élèves	Nb de groupes	Nb d'élèves	Nb de groupes	Nb d'élèves	Nb de groupes	Nb d'élèves
Primaire	2	19	2	25	2	27	2	21	4	70
Secondaire	2	23	2	30	2	23	2	27	3	47
Total	4	42	4	55	4	50	4	48	7	117

5.1.9 Contexte relié à la réussite

La réussite des élèves demeure au cœur de l'engagement de l'ensemble du personnel. Elle constitue la mission première du CSSDC. Les indicateurs suivants nous permettent d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte de notre objectif qu'est la réussite :

- ▶ Le pourcentage d'élèves ayant 70 % et plus aux épreuves;
- ▶ Le pourcentage d'élèves qui entrent au secondaire à 13 ans et plus;
- ▶ Taux global de réussite aux épreuves en formation professionnelle;
- ▶ Le temps nécessaire pour réaliser une unité FGA;
- ▶ Taux de diplomation et de qualification (FGJ et FP);
- ▶ Le taux de décrochage (FGJ);
- ▶ Le taux de persévérance (FGA).

Le portrait global des résultats en lien avec les indicateurs précédents est disponible dans le document 1 en annexe.

Le centre de services scolaire valorise l'approche collaborative qui vise à mettre en place des conditions optimales (formations, accompagnement, etc.) pour développer une culture de collaboration axée sur l'action, sur des conversations appuyées par des données et sur les stratégies appropriées pour assurer la réussite de nos élèves.

Cette façon de travailler permet de mieux accompagner les élèves. Elle devient une occasion privilégiée de briser l'isolement, d'unir les compétences, d'assurer une cohérence des actions permettant ainsi d'offrir à nos élèves un curriculum viable et garanti. La mobilisation de nos directions d'écoles et de centres, leur engagement lors des rencontres de communautés de pratiques (COP), l'expertise et l'accompagnement offerts par nos conseillers pédagogiques ainsi que l'engagement des équipes-écoles font que la mise en place des équipes collaboratives chemine progressivement.

5.1.10 Contexte relié au bien-être de nos élèves

Le CSSDC a à cœur le bien-être de tous ses élèves. Il est de première importance, pour lui, de permettre aux élèves de grandir et de vivre dans un milieu de vie sain et bienveillant pour leur permettre de se développer de façon optimale.

Ainsi, un comité a été formé, composé de plusieurs acteurs du milieu (*conseiller pédagogique, psychoéducateur, agent en persévérance scolaire, etc.*) Un des premiers mandats de ce comité a été de réaliser un sondage auprès de nos élèves de la 4^e année à la 6^e année du primaire ainsi qu'auprès de nos élèves de la 1^{re} à la 4^e secondaire. Ce sondage a été élaboré à partir des facteurs de risque et de protection relevés par le Conseil supérieur de l'éducation dans son document *Le bien-être de nos enfants à l'école : Faisons nos devoirs*.

Le comité s'est attardé uniquement à trois de ces facteurs pour réaliser le sondage, soit : les caractéristiques individuelles de l'élève, l'environnement scolaire et l'environnement pédagogique. Par la suite, dix questions phares ont été ciblées au primaire et au secondaire afin de mieux circonscrire la perception des élèves à l'égard de leur bien-être à l'école. Les résultats du sondage sont disponibles dans le document 2 en annexe.

Pour les secteurs FP et FGA, les élèves ont aussi participé à un sondage sur le bien-être dans leur milieu scolaire.

5.1.11 Contexte relié à la relation école-famille

Afin de recueillir la perception des parents en ce qui a trait à leur relation avec l'école, un sondage a été réalisé auprès de l'ensemble de nos parents des élèves du primaire et du secondaire. Ce dernier visait particulièrement des éléments reconnaissant l'importance du rôle des parents dans la réussite de leur enfant et dans le support aux interventions éducatives des milieux scolaires. La communication a été identifiée comme un vecteur déterminant d'une relation positive entre les écoles et les familles.

Les résultats du sondage sont disponibles dans le document 3 en annexe.

5.1.12 Contexte relié aux ressources humaines

• LE PORTRAIT GLOBAL DU PERSONNEL RÉGULIER ET CONTRACTUEL 2022-2023

	Personnel régulier et contractuel
Membres du personnel du soutien	933
Membres du personnel professionnel	156
Membres du personnel enseignant	1185
Membres du personnel cadre	90
Totaux	2364 personnes

• LA PÉNURIE DE PERSONNEL

Grâce aux membres du personnel, le CSSDC permet d'assurer la réussite et le bien-être des élèves qui nous sont confiés. De plus, selon leur corps d'emploi, ils contribuent à différentes activités de l'organisation. En période de pénurie, le défi est majeur et des efforts quotidiens sont déployés pour le recrutement, pour l'accompagnement, le soutien et la formation des nouveaux membres du personnel ainsi que pour la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée. Le défi demeure de taille et restera au centre des préoccupations de l'organisation pour les prochaines années.

• LE BIEN-ÊTRE DE NOTRE PERSONNEL

Le CSSDC a le souci d'assurer à son personnel un environnement de travail sain, sécuritaire et stimulant. Il est soucieux de mettre à sa disposition des espaces adaptés et adéquats favorisant l'efficacité au travail. La collaboration entre les corps d'emploi est fondamentale. La relation positive avec les pairs, les élèves, les parents, les partenaires et le sentiment d'efficacité personnel qui en découle contribuent de façon optimale à la réussite des élèves et aux objectifs de l'organisation.

Accrédité Entreprise en santé depuis mai 2021, le CSS mène une démarche visant l'obtention du niveau 2. L'administration d'un sondage sur le bien-être fait partie intégrante du processus. Entreprise en santé a donc sondé l'ensemble du personnel en octobre 2022.

De façon générale les employés se disent satisfaits de leurs habitudes de vie et en bon état de santé psychologique globale.

Ils sont cependant préoccupés par leur sommeil, leur activité physique et se disent stressés par le travail (47 %). De façon plus significative, les besoins suivants ont été nommés :

- ✓ Saines habitudes de vie : activité physique ;
- ✓ Santé psychologique : niveau de stress (soutien et charge de travail) ;
- ✓ Conciliation travail/famille : flexibilité et équilibre ;
- ✓ Environnement de travail : ergonomie et locaux ;
- ✓ Pratiques de gestion : reconnaissance et développement professionnel.

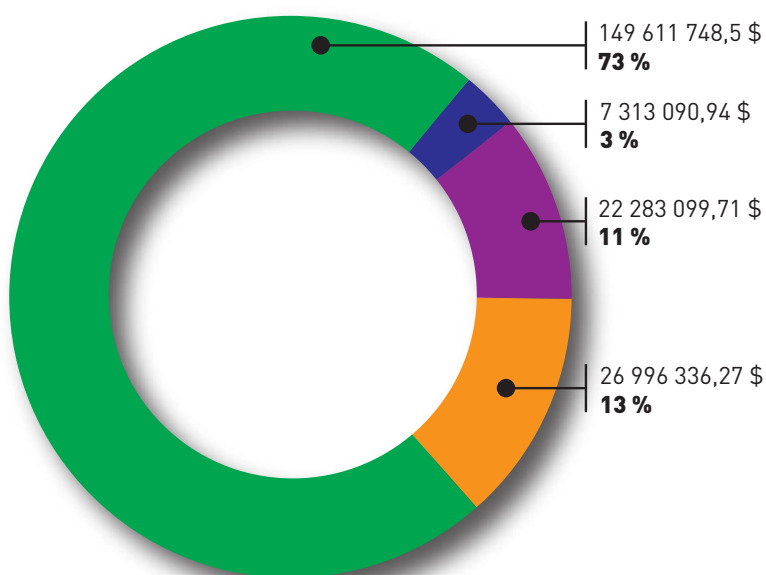
5.1.13 Contexte relié aux ressources financières

Le budget annuel 2021-2022 du Centre de services scolaire des Chênes était de l'ordre de 191 millions \$, dont la plus grande partie fut affectée aux ressources humaines pour les activités éducatives. Au cours des dernières années, la situation financière du centre de services scolaire a fait l'objet de profonds changements. En effet, le contrôleur des finances du gouvernement du Québec exige que toutes les entités du périmètre comptable produisent des états financiers vérifiés, afin de produire les comptes publics du gouvernement du Québec sur la base de l'année financière gouvernementale, soit du 1^{er} avril au 31 mars.

Comme l'année financière du centre de services scolaire s'étend du 1^{er} juillet au 30 juin, celui-ci doit produire deux états financiers vérifiés, un premier se terminant le 31 mars pour une période de neuf mois et un deuxième se terminant le 30 juin.

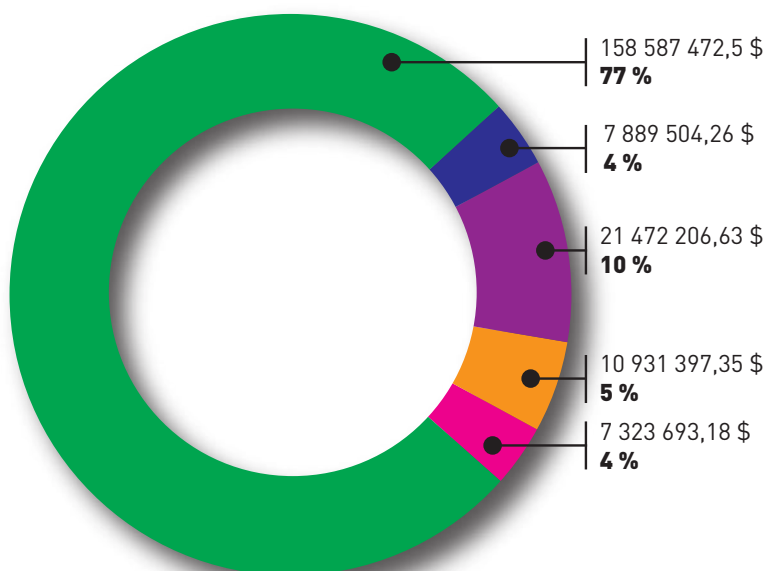
DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

- Activités éducatives
- Activités administratives
- Entretien des biens meubles et immeubles
- Activités connexes et services d'appoint



DÉPENSES PAR NATURE

- Rémunération
- Fournitures et matériel
- Services, honoraires et contrats
- Amortissement et charges d'investissement non capitalisables
- Autres



5.1.14 Contexte relié aux ressources matérielles

• PARC IMMOBILIER

Le parc immobilier du Centre de services scolaire des Chênes occupe maintenant quelque 200 891 m² de superficie répartie sur l'ensemble des 51 bâtiments. De nouveaux bâtiments ont été construits à l'aide de la mesure «Ajout d'espace» demandés dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI). Parallèlement, le centre de services scolaire bénéficie de plusieurs programmes afin de maintenir et d'améliorer son parc immobilier. Dans le cadre des mesures «Maintenance des bâtiments», «Résorption du déficit d'entretien», «Accessibilité aux personnes handicapées» et «Réfection et transformation des bâtiments», le Service des ressources matérielles planifie et réalise de nombreux projets dont la valeur annuelle avoisine les 15 millions \$. Ainsi, quelques centaines de projets ont pu être concrétisés au cours des cinq dernières années (2017-2018 à 2022-2023).

• INVESTISSEMENTS DANS NOS INFRASTRUCTURES

Le Service des ressources matérielles a vu à la planification et à la réalisation de nombreux projets dans ses établissements en lien avec ces mesures. Au cours des cinq dernières années (2017-2018 à 2022-2023), le service a réalisé ou planifié plus de 80 travaux de rénovation, de réhabilitation, de mise aux normes et de réparation, pour des investissements totaux de l'ordre de 67,6 millions \$. Les projets réalisés furent de natures diverses : réfection de sanitaires, réfection ou remplacement de toitures, remplacement de fenestrations, mise aux normes de différents ordres, réfection d'enveloppes architecturales, remplacement de chaudières, conversion de l'énergie fossile vers l'énergie propre.

À cela, il faut ajouter une multitude de travaux réalisés dans le cadre de la mesure «Réfection et transformation des bâtiments» dont la valeur annuelle moyenne avoisine 2 millions \$ et avec laquelle quelques centaines de projets ont pu être réalisés au cours des cinq dernières années (2017-2018 à 2022-2023).

Dans le cadre de la mesure «Amélioration de l'accessibilité aux immeubles pour les personnes handicapées», le centre de services scolaire a effectué l'ajout d'un monte-personne à l'école Jeanne-Mance, la modernisation de l'ascenseur à l'école Marie-Rivier, la création d'un débarcadère pour personne à mobilité réduite à l'école Saint-Pie X. De plus, quelques salles de toilettes dans diverses écoles ont été adaptées.

PQI	244 562 464 \$
Maintien — Résorption	74 571 472 \$
Réfection et transformation	10 452 775 \$
Mesure d'accessibilité	1 895 180 \$
Total	331 481 891 \$

• AJOUT D'ESPACE

Un nouveau centre de formation professionnelle en alimentation aux dimensions de plus de 1 789 m² a aussi été construit et annexé au centre administratif Saint-Frédéric ainsi qu'au centre de formation professionnelle Marcel-Proulx. À la suite de l'espace laissé vacant à l'école Marie-Rivier, un réaménagement complet de l'étage a été réalisé, ce qui créa plus de huit classes supplémentaires au niveau secondaire.

Le projet de l'école Des 2 Rivières, qui était initialement un agrandissement, s'est transformé en projet de démolition/reconstruction. La construction s'est terminée en mars 2023 et compte huit classes pour un total de plus de 3000 m².

Du côté de la municipalité de Lefebvre, un projet de démolition/reconstruction de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc a été autorisé. Le projet consiste à la construction d'une école de six classes d'environ 2 133 m².

Dans le secteur de Drummondville, un avant-projet a été débuté afin d'effectuer des plans et devis préliminaires pour l'école F qui devrait contenir 24 classes. Cette dernière serait située sur le terrain du parc Côté.

Finalement, le projet de la nouvelle école secondaire a aussi été amorcé. Le projet, en partenariat avec la Société québécoise des infrastructures (SQI), comptera plus de 48 classes, pour un projet de plus de 167 millions \$. Des bâtiments modulaires ont été construits aux écoles aux Quatre-Vents, La Poudrière, Jean-Raimbault et Marie-Rivier afin d'accueillir la clientèle.

• DEMANDES AU PQI 2023-2023

Voici le portrait des demandes effectuées.

Dans le secteur de Drummondville :

1. La première demande vise à créer 24 classes dans une nouvelle école (école F) ;
2. La deuxième demande vise à créer quatre nouvelles classes à l'école Saint-Nicéphore ;
3. La troisième demande vise à créer huit nouvelles classes à l'école à l'Orée-des-Bois ;
4. La quatrième demande vise à acquérir l'école Chabanel (13 classes).

Dans le secteur de Saint-Cyrille-de-Wendover :

5. La demande vise la construction d'une nouvelle école de 16 classes.

Dans le secteur de Notre-Dame-du-Bon-Conseil :

6. La demande vise à créer huit nouvelles classes à l'école de ce secteur.

• LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'efficacité énergétique a toujours été au cœur des préoccupations du Service des ressources matérielles et les effets se font sentir.

Le gouvernement du Québec, dans son effort à la sobriété énergétique et à la réduction des gaz à effet de serre (GES), a établi des cibles de performance énergétique au mètre carré (m²) pour les centres de services scolaires et les commissions scolaires. Le premier objectif visé par le gouvernement est de réduire la consommation énergétique des bâtiments de 15 % en 2022-2023 et de 19 % en 2029-2030 par rapport à l'année de référence de 2012-2013.

Le CSS des Chênes a déjà dépassé l'objectif de 2029-2030, puisque la réduction enregistrée correspond à plus de 22 % pour l'année 2022-2023. Des stratégies ont amélioré l'efficacité énergétique de nos bâtiments, telles que l'utilisation de :

- thermopompes aérothermiques ;
- chaudières à haute efficacité ;
- géothermie ;
- éclairage au DEL ;
- fenêtres écoénergétiques ;
- isolation plus efficace des bâtiments.

De plus, le gouvernement du Québec s'est aussi donné comme objectif de réduire de 60 % l'émission des GES de son parc immobilier d'ici 2030, et ce, par rapport à 1990.

Le CSS des Chênes est en bonne voie d'atteindre cet objectif, ayant déjà réduit ses émissions de 50 % par rapport à 1990. La consommation de mazout pour chauffer les bâtiments a été réduite de 96 % et celle du gaz naturel réduite de 12 %. À l'été 2023, la dernière école à utiliser le mazout comme source d'énergie principale pour le chauffage, soit l'école Saint-Bonaventure, verra sa chaufferie rénovée pour faire place à des thermopompes et des chaudières électriques.

5.1.15 Contexte relié aux ressources informatiques

L'intégration de plus en plus importante des outils technologiques dans l'apprentissage, dans l'enseignement et dans les fonctions du travail est bien présente. En effet, le virage technologique se vit quotidiennement dans la salle de classe et dans le travail de nos employés. Cette dépendance est accentuée et exerce une pression sur la mise à niveau du parc informatique, sur le soutien technique, sur la performance, sur la sécurité de notre réseau et sur la formation et l'accompagnement des usagers.



5.2 CONTEXTE EXTERNE

Voici les données qui ont été prises en considération dans l'analyse externe de notre centre de services scolaire.

5.2.1 Territoire

Le Centre de services scolaire des Chênes dessert l'ensemble du territoire de la MRC de Drummond.

Drummondville	Durham-Sud	L'Avenir	Lefebvre
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	Saint-Félix-de-Kingsey	Saint-Lucien	Saint-Bonaventure
Saint-Cyrille-de-Wendover	Saint-Eugène	Saint-Guillaume	Saint-Majorique
Saint-Edmond-de-Grantham	Saint-Pie-de-Guire	Sainte-Brigitte-des-Saults	Wickham
Saint-Germain-de-Grantham			

5.2.2 Portrait démographique et socioéconomique de la région

Selon l'Institut de la statistique du Québec (série Focus sur la géographie recensement de la population de 2022) la MRC de Drummond, a vu sa population augmentée de 3,3 % comparativement à 2021. Cela représente une population, en 2022, de 111 693 habitants selon la répartition suivante :

- › 0-19 ans : 21,3 %;
- › 20-64 ans : 56,4 %;
- › 65 ans et plus : 22,2 %.

5.2.3 Portrait de l'immigration

Drummondville compte près de 3 200 personnes immigrantes, soit autour de 4,1 % de sa population totale. De plus, elle est l'une des 13 villes de destination du Québec pour l'accueil des personnes ayant un statut particulier de réfugié. Les personnes immigrantes installées sur notre territoire proviennent de 60 pays. Les élèves issus de cette population immigrante sont accueillis dans les écoles du Centre de services scolaire des Chênes (tous ordres d'enseignement confondus) et reçoivent des services correspondant à leurs besoins, notamment en francisation.

*Source : Ville de Drummondville, 2023, <https://www.drummondville.ca/mairie-et-vie-municipale/portrait-de-drummondville/presentation/>

5.2.4 Portrait de la MRC

- Dans la MRC de Drummond, nous dénombrons 23 905 enfants âgés entre 0 et 19 ans :
 - ▶ 0 à 4 ans : 5 560 ;
 - ▶ 5 à 9 ans : 6 130 ;
 - ▶ 10 à 14 ans : 6 460 ;
 - ▶ 15 à 19 ans : 5 750.
- En 2021, dans la MRC de Drummond, le taux de travailleurs 25-64 ans (proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler) des hommes était de 78,9 % tandis que celui des femmes était de 74,1 %.
- Toujours en 2021, le revenu d'emploi médian des 25-64 ans était de 46 182 \$.
- Dans la MRC de Drummond, en 2019, le taux de l'ensemble des familles en situation de faible revenu était de 8,3 %, soit une diminution de 1,9 % depuis 2011.

Notre CSS évolue dans un milieu économique qui doit être considéré comme ayant :

- Un taux de chômage pour la région Centre-du-Québec de 2,6 % (4,3 % pour la province). Depuis 2012, la région présente un taux de chômage inférieur à celui du Québec ;
- Le revenu disponible par habitant est de 30 526 \$ pour la région. (Ensemble du Québec : 33 093 \$) ;
- Les besoins en main-d'œuvre ne cessent de croître au Québec en raison de la tendance à la baisse de la taille de la population des 15 à 64 ans ainsi que de la forte croissance économique. Pour le Centre-du-Québec, le taux de postes vacants se situait à 5,5 % en 2022.

Quelques caractéristiques sur la diplomation de la population de notre région :

- 11,6 % de la population âgée de 25 à 64 ans sont sans diplôme d'étude secondaire (9,9 % au Québec) ;
- 21,2 % détiennent au moins un baccalauréat (21,9 % au Québec) ;
- 5,7 % de la population entre 18 et 64 ans bénéficient d'un programme d'assistance sociale (5,2 % au Québec).

Nous avons, à Drummondville, deux établissements pour les études collégiales et, seulement depuis 2016, un campus universitaire appartenant à l'UQTR.

5.2.5 Indices de défavorisation du MÉES 2021-2022 (IMSE)

L'IMSE est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents, lesquelles ressortent comme les variables explicatives les plus fortes de la non-réussite scolaire. Il est établi sur une échelle de 1 à 10. L'IMSE de l'école correspond à la moyenne de tous les IMSE des élèves. Le rang 1 regroupe les écoles accueillant principalement des élèves qui proviennent des milieux les plus favorisés, tandis que le rang 10 regroupe les écoles qui accueillent principalement des élèves provenant des milieux les plus défavorisés.

Indice de défavorisation	Nombre d'écoles primaires
1	1
2	1
4	1
5	2
6	4
7	9
8	4
9	3
10	6
Indice de défavorisation	Nombre d'écoles secondaires
7	2
8	2

6 ENJEUX POUR LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

- La réussite de nos élèves
- Le bien-être de nos élèves
- La relation école-famille
- La réponse aux objectifs ministériels



7 ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES



ENJEU 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

Orientation 1.1 : Accroître la réussite scolaire des élèves

Objectif	Indicateur	Situation de départ (moyenne sur 5 ans)	Cible 2027
1.1.1 Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70 % et plus aux épreuves ministérielles MEQ (primaire 4 ^e et 6 ^e , secondaire 2)	Au primaire : Le pourcentage d'élèves ayant obtenu 70 % à l'épreuve :		
	Français écriture 4 ^e année	62,9 %	70,4 %
	Français lecture 4^e année *	67,3 %	74,8 % / 80 %
	Français écriture 6 ^e année	66,8 %	74,3 %
	Français lecture 6 ^e année	66,1 %	73,6 %
	Mathématique résoudre 6^e année *	65,8 %	73,3 % / 75 %
	Mathématique raisonner 6 ^e année	57,4 %	64,9 %
	Au secondaire : Le pourcentage d'élèves ayant obtenu 70 % et plus à l'épreuve :		
	Français écriture 2^e secondaire *	57,4 %	64,9 % / 75 %
	1.1.2 Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70 % et plus aux compétences disciplinaires ciblées (ayant une épreuve unique)	Au secondaire : Le pourcentage d'élèves ayant obtenu 70 % et plus au résultat MEQ (incluant note-école et résultat à l'épreuve unique) :	
Mathématique 4 ^e sec. CST – raisonner		57,6 %	65,1 %
Mathématique 4 ^e sec. SN -raisonner		70 %	77,5%
Mathématique 4 ^e sec. TS – raisonner		81,4 %	86,4 %
Science 4 ^e sec. – théorique		56,1 %	63,6 %
UNS 4 ^e secondaire		À venir	À venir
Français 5 ^e secondaire – écriture		57,3 %	64,8 %
Anglais 5 ^e sec. – oral		84,6 %	89,6 %
Anglais 5 ^e sec. – production écrite		72,5 %	80 %
Anglais 5 ^e sec. ESSL -oral		83,2 %	88,2 %
Anglais 5 ^e sec. ESSL – production écrite		91,5 %	94 %
1.1.3 Diminuer le nombre d'élèves qui entrent au secondaire à 13 ans et plus	Pourcentage des élèves qui entrent au secondaire à 13 ans ou plus.	11,3 %	6,3 %
	1.1.4 Augmenter le taux de réussite aux épreuves initiales en formation professionnelle	Taux global de réussite aux épreuves initiales en formation professionnelle.	84 % (2017-2022)
1.1.5 Diminuer le temps moyen nécessaire pour réussir une unité (FGA)		Le temps moyen nécessaire pour réussir une unité.	53,3 heures

* Indicateur ministériel

Orientation 1.2 : Accroître la diplomation et la persévérance scolaire des élèves

Objectif	Indicateur	Situation de départ	Cible
1.2.1 Augmenter le taux de diplomation et de qualification	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire. *	76 % (Moyenne sur 5 ans) Cohorte 2010 à 2014	83,5 % / 86,7 %
	Taux d'obtention d'un diplôme en FP après 3 ans. *	62 %	70 % / 85,6%
1.2.2 Diminuer le taux de décrochage au secteur des jeunes	Le taux de décrochage.	16,7 % Cohorte 2019-2020	13,7 %
1.2.3 Augmenter le taux de persévérance en FGA	Le taux persévérance (Selon le taux d'abandon).	67,14 % (Moyenne sur 3 ans) 2019-2020 à 2021-2022	75 %

* Indicateur ministériel



ENJEU 2 : LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES

Orientation 2.1 : Assurer à nos élèves un environnement éducatif sain, sécuritaire, stimulant et ordonné

Objectif	Indicateur	Clientèle	Situation de départ	Cible
<p>2.1.1 Augmenter le pourcentage d'élèves qui perçoivent positivement le climat scolaire</p> <p>(Pourcentage des élèves en accord ou partiellement en accord avec les énoncés)</p>	• À l'école, les adultes respectent les élèves;	Primaire	96,1 %	Maintien
		FP	95,8 %	Maintien
	• À l'école, les élèves respectent les adultes;	Primaire	90,2 %	92,7 %
		Secondaire	77,5 %	85 %
		FGA	90,2 %	92,7 %
	• Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon pour tous;	Primaire	87 %	92 %
		Secondaire	67,3 %	74,8 %
	• Le personnel de l'école intervient lorsque les élèves ne respectent pas les règles ;	FP	95,8 %	Maintien
		Primaire	92,8 %	95,3 %
	• Je me sens bien et en sécurité.	Secondaire	86 %	91 %
FP		94,6 %	97,1 %	
FGA		95,4 %	Maintien	
<p>2.1.2 Augmenter le pourcentage des élèves qui perçoivent positivement la qualité de l'environnement</p> <p>(Pourcentage des élèves en accord ou partiellement en accord avec les énoncés)</p>	• J'ai un endroit agréable pour dîner (bruit et espace);	Primaire	75,1 %	82,6 %
		Secondaire	79,5 %	87 %
	• Mon école est invitante et stimulante.	FP	93,6 %	96,1 %
		FGA	92,7 %	95,2 %

suite en page 22

ENJEU 2 : LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES (suite)

Orientation 2.1 : Assurer à nos élèves un environnement éducatif sain, sécuritaire, stimulant et ordonné (suite)

Objectif	Indicateur	Clientèle	Situation de départ	Cible
2.1.3 Augmenter le pourcentage des élèves qui perçoivent que le climat de classe est favorable aux apprentissages (Pourcentage des élèves en accord ou partiellement en accord avec les énoncés)	• Je me sens capable de réussir dans mes travaux et évaluations;	Primaire	95 %	Maintien
		Secondaire	92,5 %	95 %
		FP	97,7 %	Maintien
		FGA	90,1 %	92,6 %
	• En classe, je suis à l'aise de poser des questions et de donner mon opinion;	Primaire	86,7 %	91,7 %
		Secondaire	71,5 %	79 %
		FP	95,8 %	Maintien
		FGA	92,7 %	95,2 %
	• Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts;	Primaire	83 %	88 %
		Secondaire	75,7 %	83,2 %
		FP	95,9 %	Maintien
		FGA	97,4 %	Maintien
	• Les adultes de l'école s'intéressent à moi;	Primaire	87 %	92 %
		Secondaire	59 %	66,5 %
		FGA	92,1 %	94,6 %
	• Je trouve que mes cours sont intéressants;	Primaire	86,3 %	91,3 %
		Secondaire	54 %	61,5 %
		FP	91,9 %	94,4 %
	• Je trouve que les méthodes d'enseignement utilisées par les enseignants sont variées;	Secondaire	69,6 %	77,1 %
		FP	97,3 %	Maintien
		FGA	88,7 %	91,2 %
	• Mes enseignants me parlent de mes forces et défis dans mes apprentissages.	Secondaire	69,1 %	76,6 %
		FP	93,2 %	95,7 %
		FGA	88,7 %	91,2 %

ENJEU 3 : LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE

Orientation 3.1 : Améliorer la collaboration entre l'école et la famille

Objectif	Indicateur	Situation de départ	Cible
3.1.1 Augmenter le pourcentage de satisfaction des parents à l'égard de la communication avec l'école	Au primaire : pourcentage des parents en accord ou partiellement en accord avec les énoncés suivants :		
	• Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, évènements, etc.);	97,7 %	Maintien
	• Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	95,6 %	Maintien
	Au secondaire : pourcentage des parents en accord ou partiellement en accord avec les énoncés suivants :		
	• Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, évènements, etc.);	95 %	Maintien
	• Je suis satisfait des informations reçues concernant le cheminement scolaire (choix de cours, orientation scolaire) de mon enfant;	95 %	Maintien
	• Je suis satisfait des informations reçues concernant les forces et défis de mon enfant;	91 %	93,5 %
	• Je suis satisfait des informations reçues concernant les résultats d'évaluation de mon enfant;	95 %	Maintien
	• Je suis informé de l'offre des activités en parascolaire (midi ou soir).	96 %	Maintien

4. Indicateurs ministériels

Objectif	Indicateur	Situation de départ	Cible
4.1 Accroître la réussite des élèves	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans; Proportion des élèves qui obtiennent 70 % et plus à l'épreuve obligatoire en français lecture 4^e année; Proportion des élèves qui obtiennent 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence résoudre); Proportion des élèves qui obtiennent 70 % et plus à l'épreuve obligatoire en français écriture de 2^e secondaire; 	Déjà intégré	
	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réussite des garçons (taux de diplomation et de qualification sur 7 ans); 	70,44 % (Moyenne sur 5 ans, cohorte 2010 à 2014)	78 %
	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réussite des élèves HDAA (taux de diplomation et de qualification sur 7 ans). 	52,88 % (Moyenne sur 4 ans, cohorte 2011 à 2014)	60 %
4.2 Moderniser et valoriser la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'obtention d'un diplôme en FP après 3 ans. 	Déjà intégré	
4.3 Élaborer de nouveaux projets pédagogiques particuliers	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet particulier à partir de 2024-2025. 	62 %	100 % à partir de 2024-2025 [*Sauf certaines clientèles en adaptation scolaire]
4.4 Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves	<ul style="list-style-type: none"> Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu. 	100 %	Maintien

Choix des cibles

Afin de déterminer les cibles à atteindre selon les objectifs, nous nous sommes dotés du barème ci-dessous afin d'assurer une cohérence.

Situation de départ	Cible
Entre 95% et 100%	Maintien
Entre 90% et 94,99%	+ 2,5%
Entre 80 % et 89,99%	+ 5 %
Moins de 80%	+ 7,5 %

*Exception pour les objectifs : 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 4.3, 4.4

8 DÉCLARATION CONTENANT LES OBJECTIFS QUANT AU NIVEAU DES SERVICES OFFERTS ET QUANT À LEUR QUALITÉ

NOS ENGAGEMENTS

Le Centre de services scolaire des Chênes s'engage à :

- › Organiser les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique*;
- › Promouvoir et à valoriser l'éducation publique sur son territoire ;
- › Veiller à la réussite des élèves, jeunes et adultes ;
- › Contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

Spécifiquement, ses rôles se déclinent comme suit :

- › Assurer l'accès à l'éducation à tous les élèves, peu importe leur âge, leur provenance et leur situation socioéconomique ;
- › Développer le plein potentiel des élèves dans une optique de développement global en encourageant l'effort et la persévérance ;
- › Favoriser et valoriser l'implication des parents à toutes les étapes du cheminement scolaire de l'enfant ;
- › Soutenir son personnel et ses établissements dans la mise en œuvre de services éducatifs diversifiés, de qualité en favorisant le développement professionnel dans un climat de travail positif et bienveillant ;
- › Répartir les ressources humaines, financières et matérielles de façon équitable à travers nos établissements, en tenant compte des besoins, des inégalités sociales et économiques, afin de favoriser la réussite de nos élèves ;
- › Offrir différents services à la communauté pour favoriser la pratique de sports et de loisirs et l'accès à la culture ;
- › Jouer un rôle de partenaire majeur dans la vie professionnelle, sociale, économique et culturelle de sa communauté.

PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES PLAINTES

Le Centre de services scolaire des Chênes a une procédure de traitement des plaintes disponible sur son site Web.

COORDONNÉES ET HEURES D'OUVERTURE

Centre de services scolaire des Chênes- centre administratif

457 rue des Écoles
Drummondville (Québec)

Du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h.
Un horaire spécial est habituellement mis en place pour la période estivale.

9 SIGNATAIRES DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Adoption par le Conseil d'administration,
le 27 juin 2023, résolution 2992/2023.

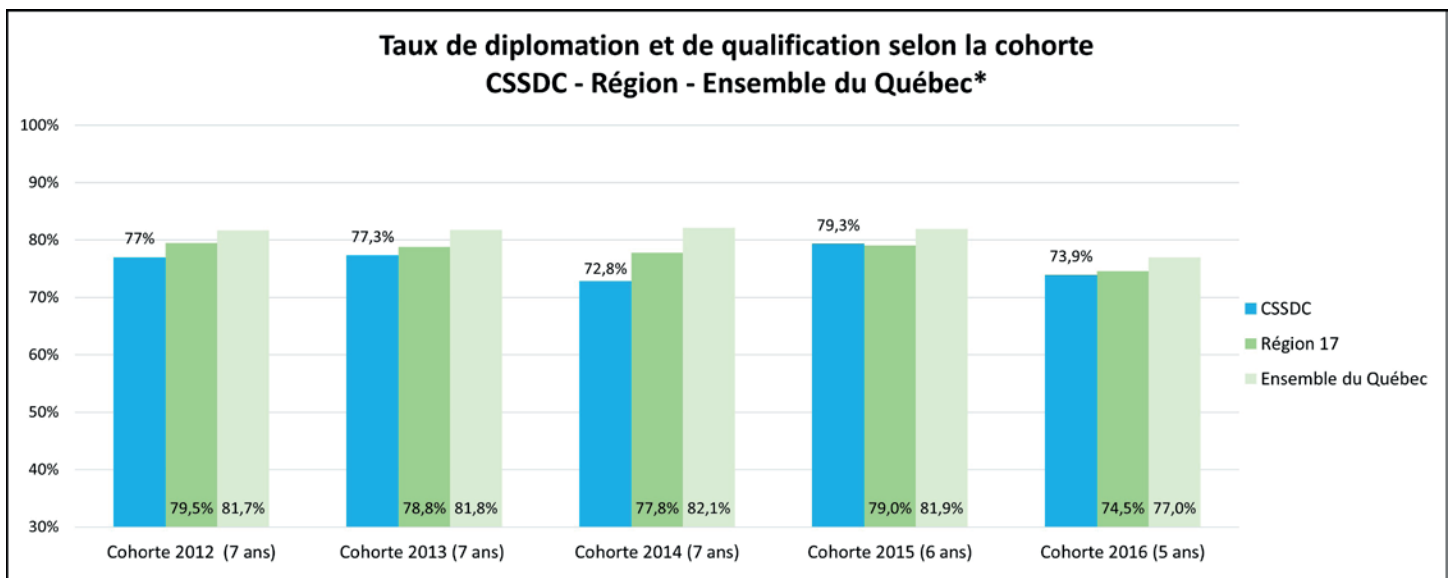
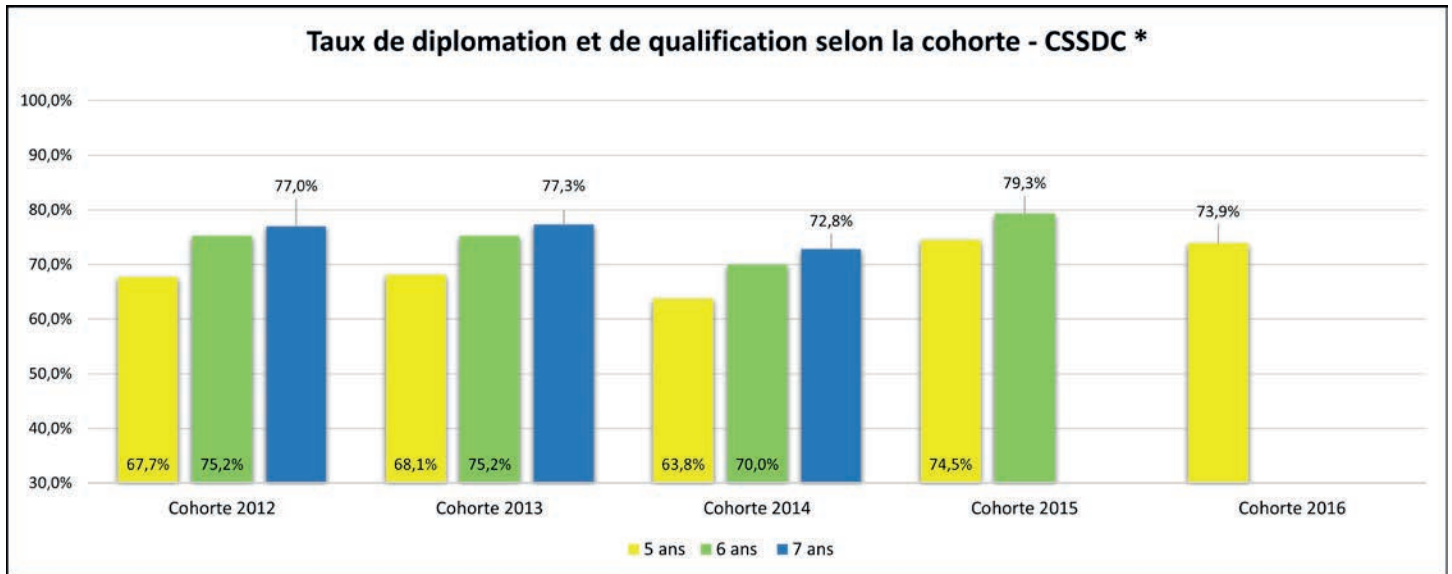
Signé à Drummondville, le 27 juin 2023.


Annie Boileau
Présidente


Lucien Maltais
Directeur général

ANNEXE 1

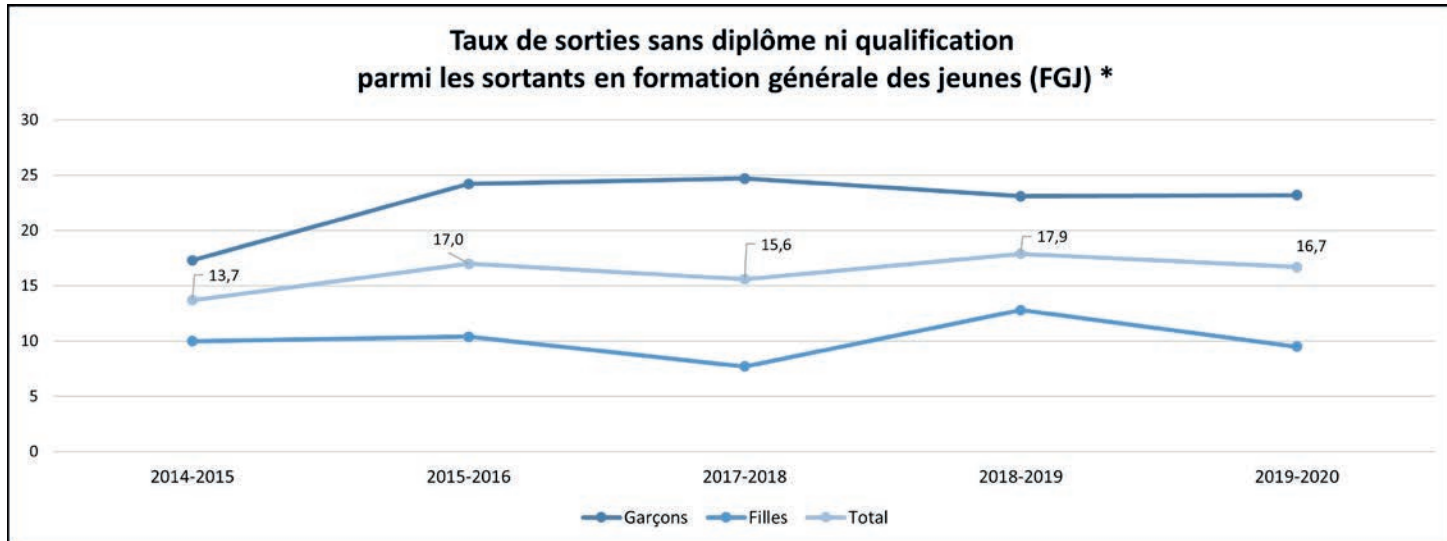
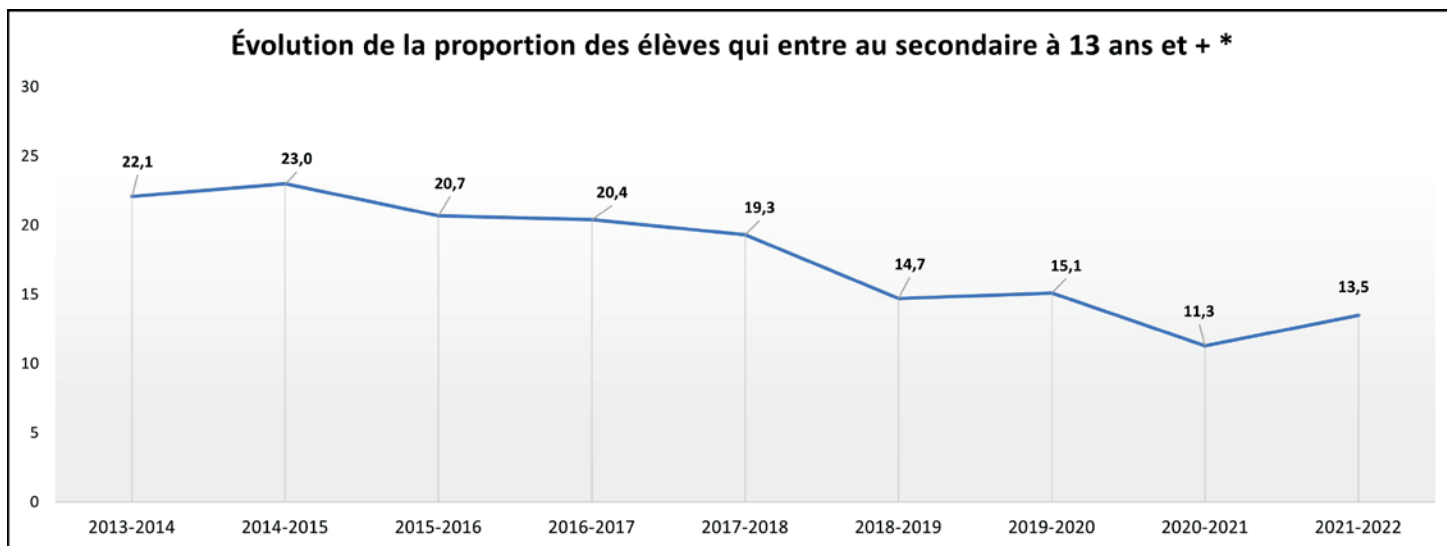
Tableaux statistiques



Source: MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire - édition 2022,2021,2020.

ANNEXE 1

Tableaux statistiques

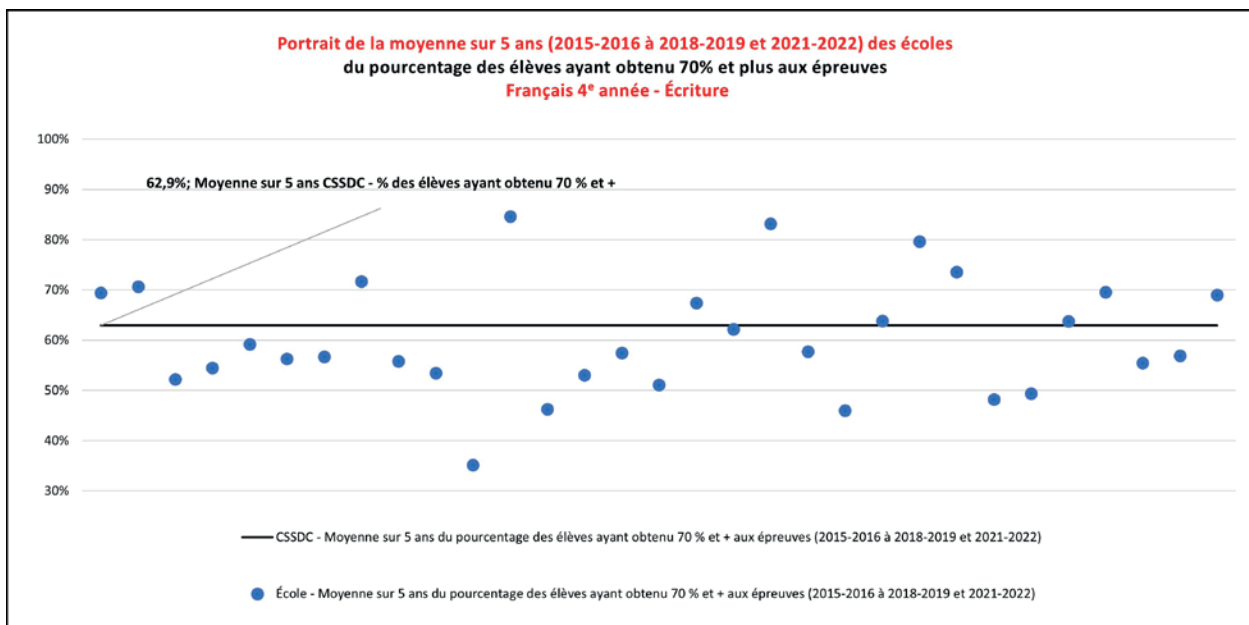
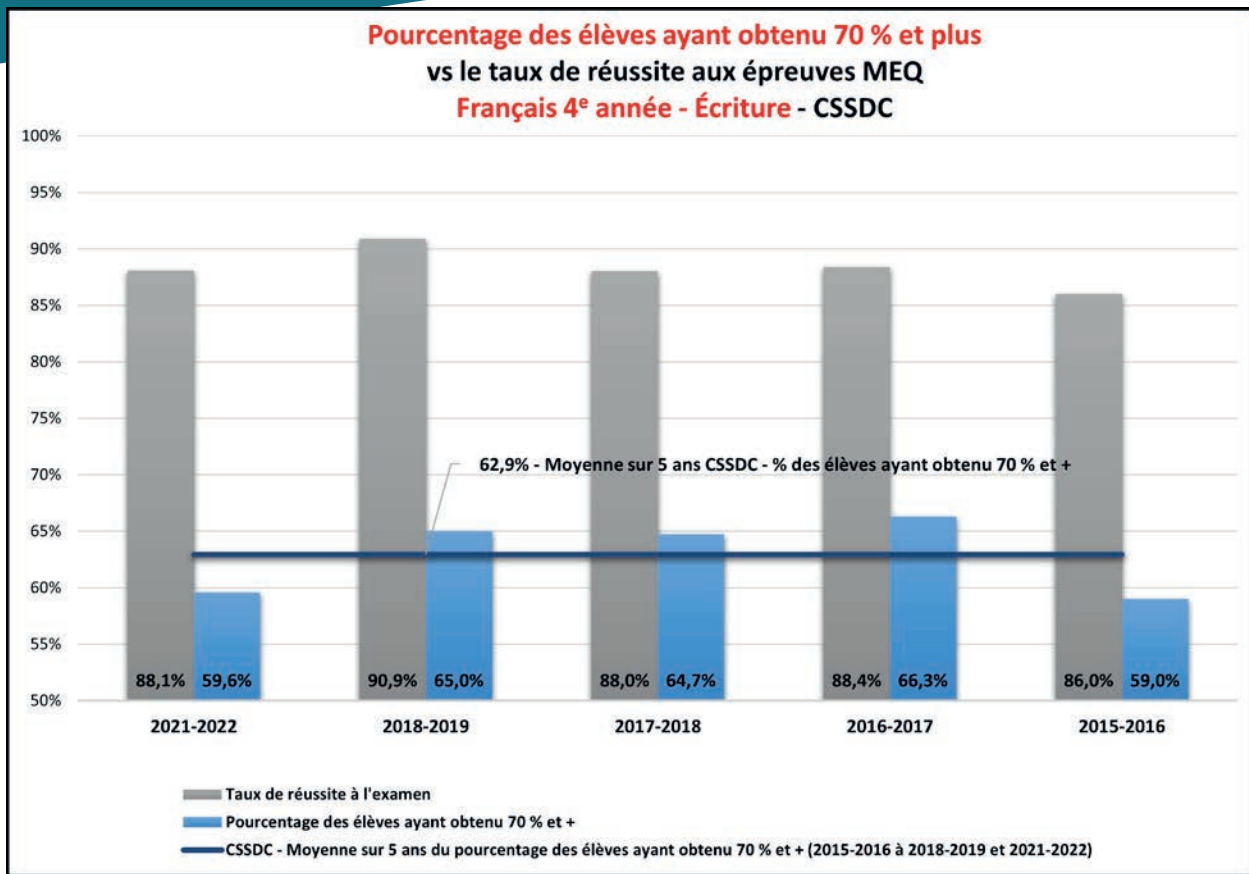


	2014-2015	2015-2016	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Garçons	17,3	24,2	24,7	23,1	23,2
Filles	10,0	10,4	7,7	12,8	9,5
Total	13,7	17,0	15,6	17,9	16,7

Source: MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire - édition 2022,2021,2020.

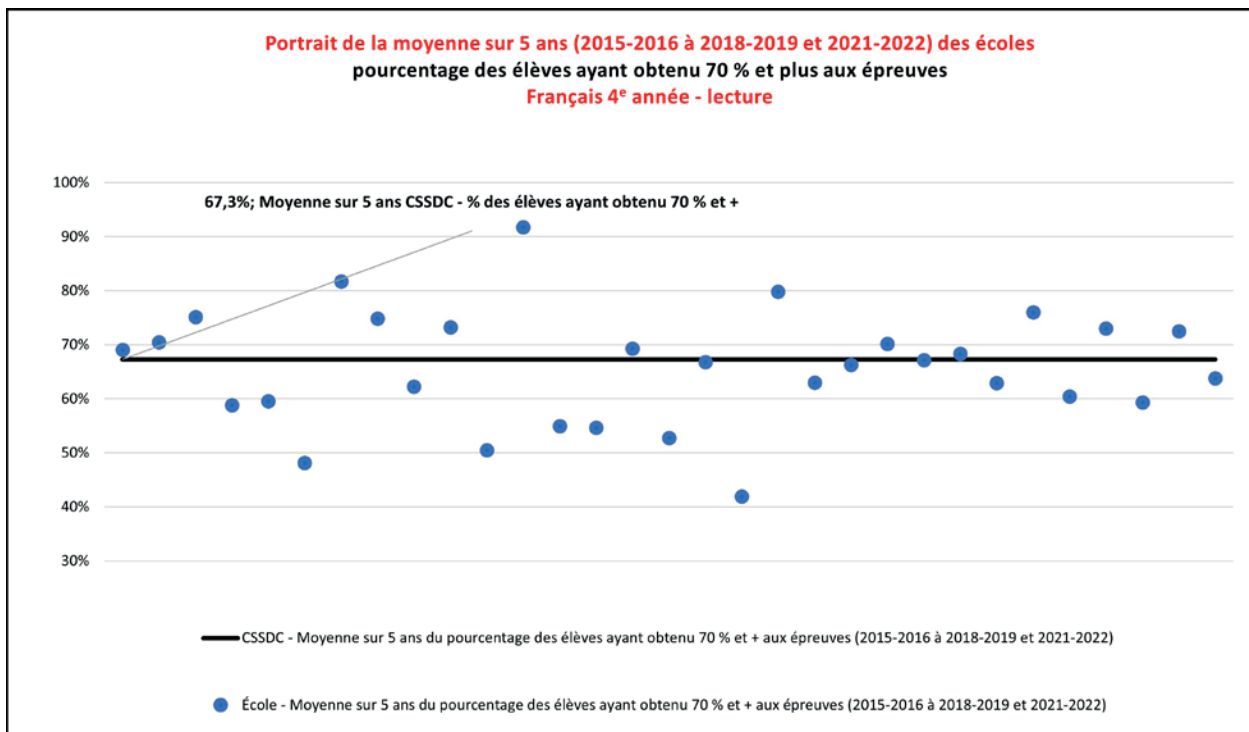
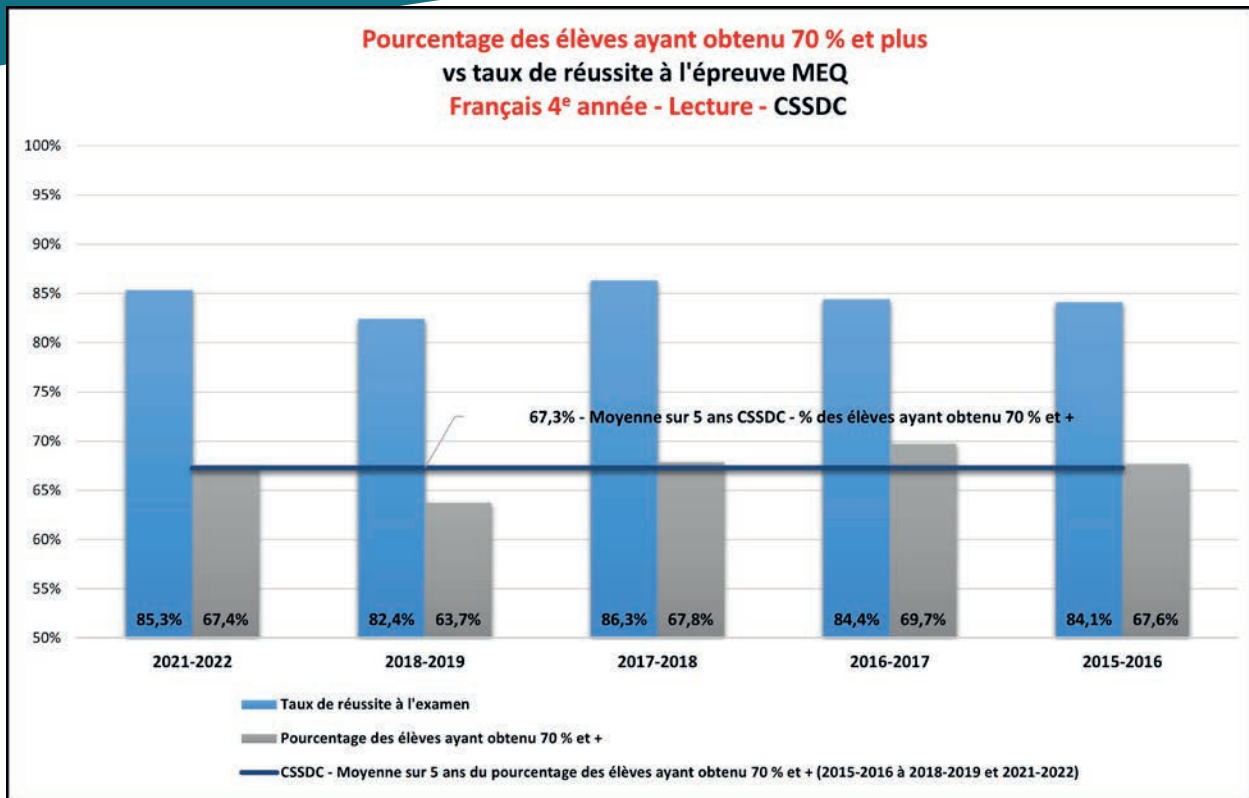
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



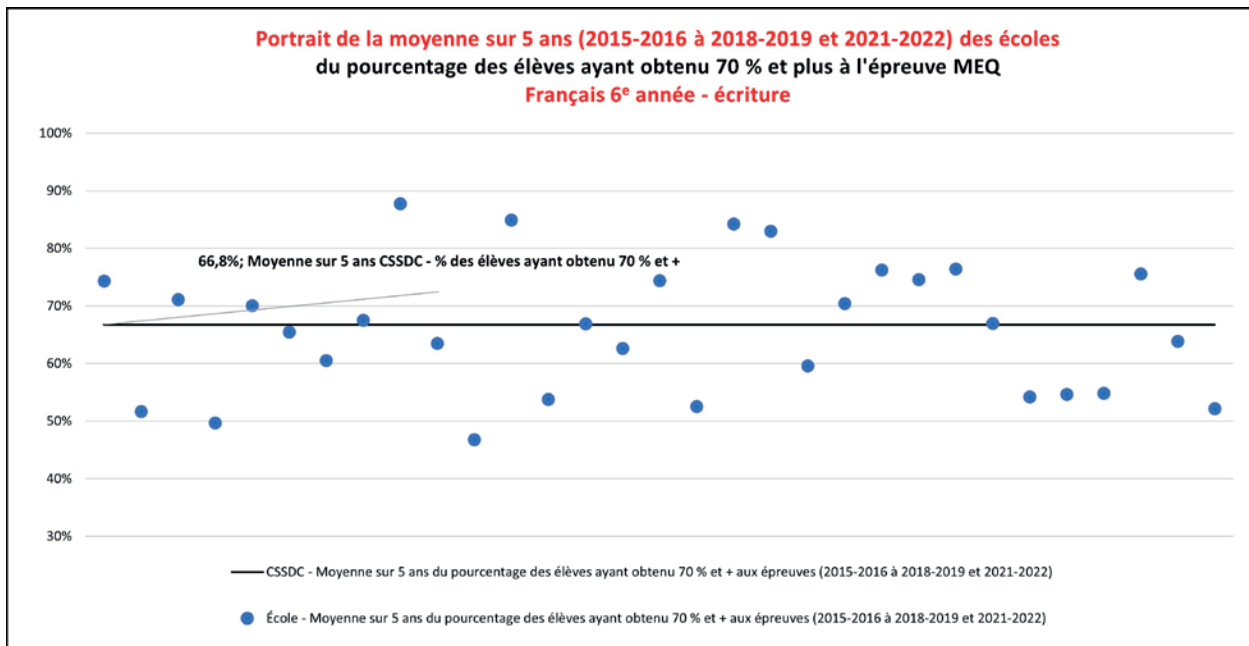
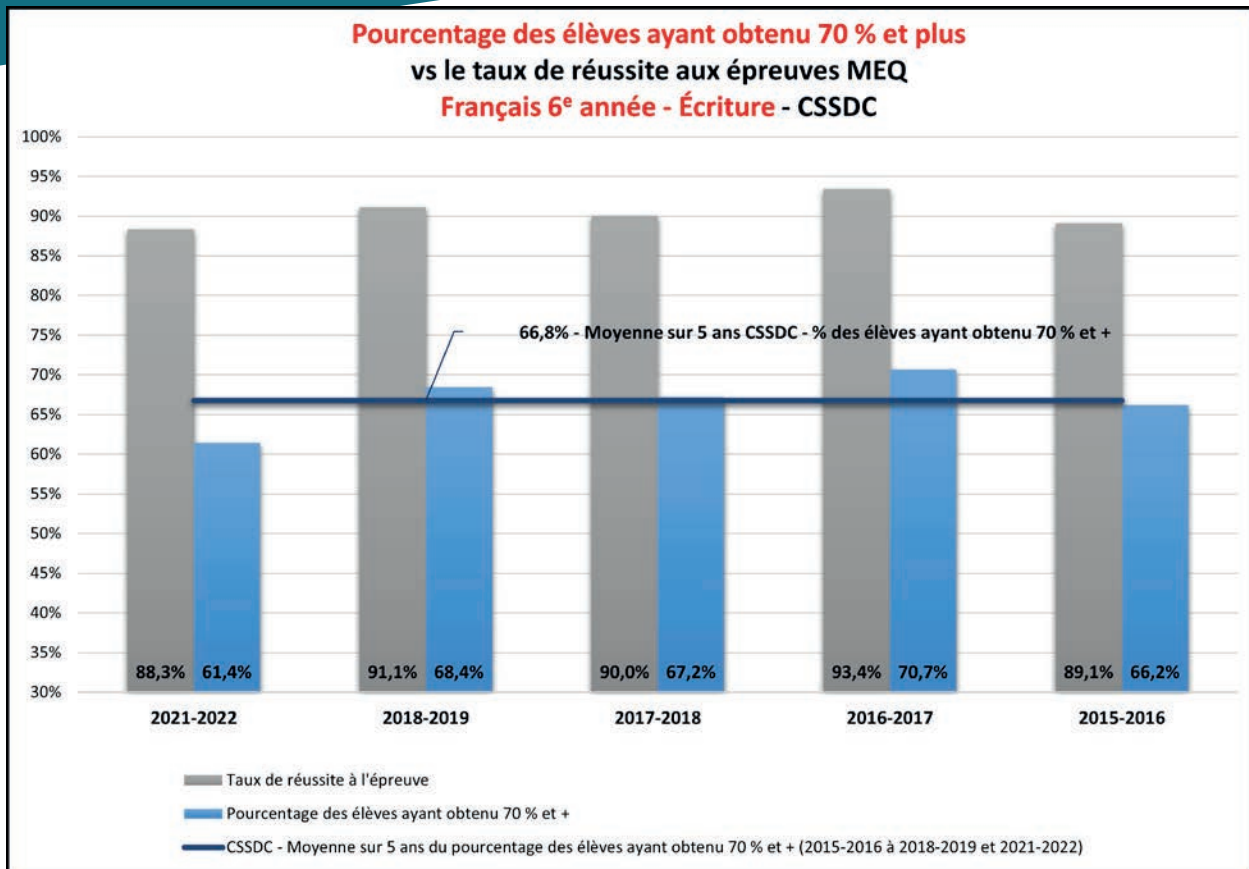
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



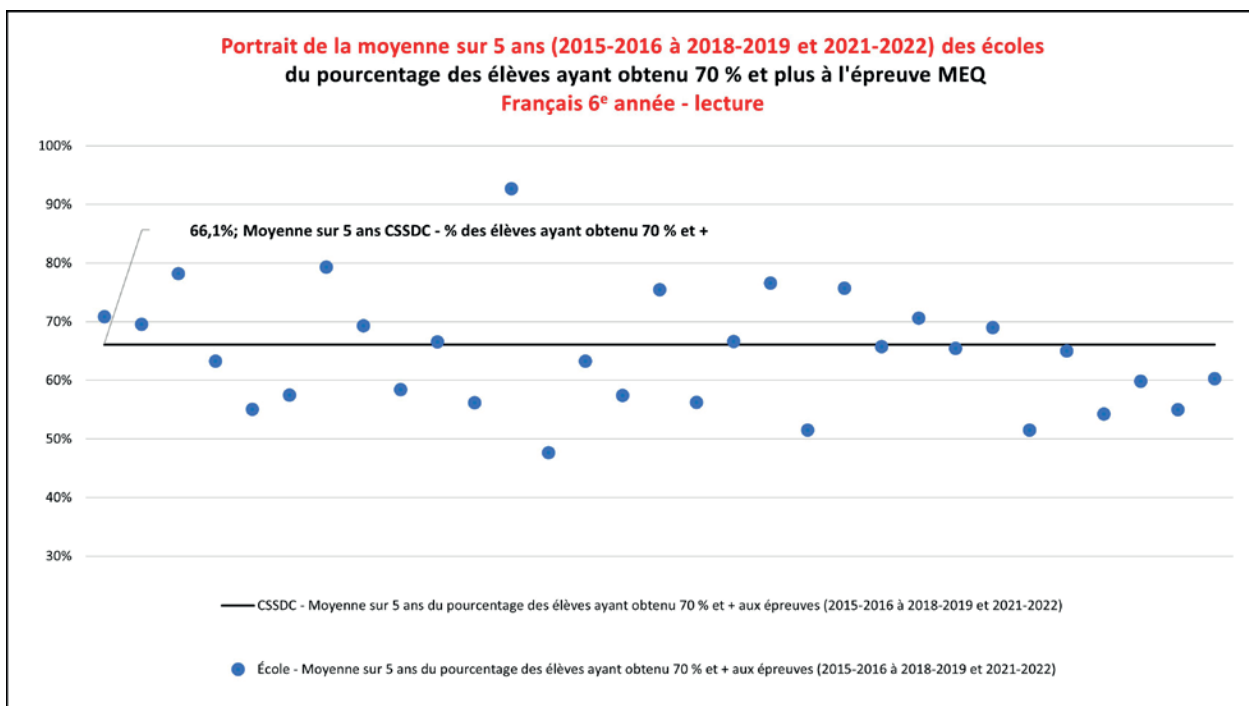
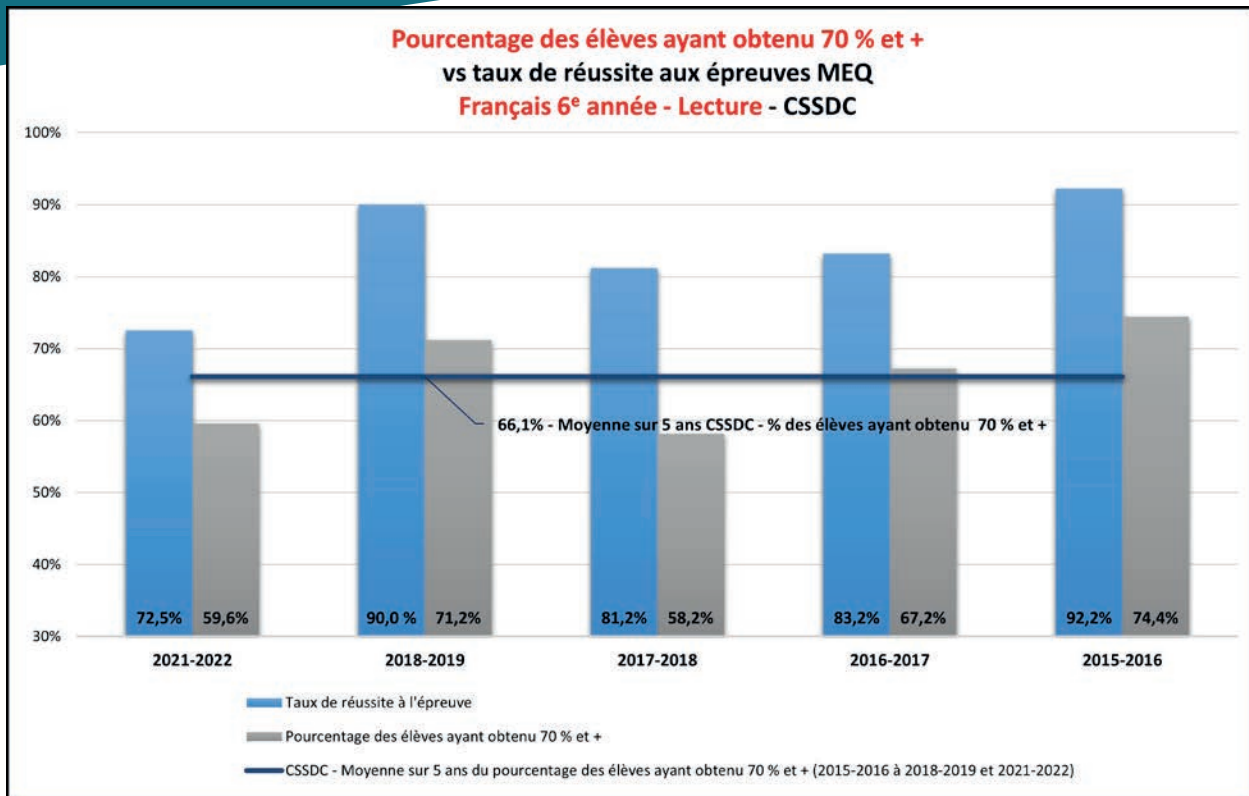
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



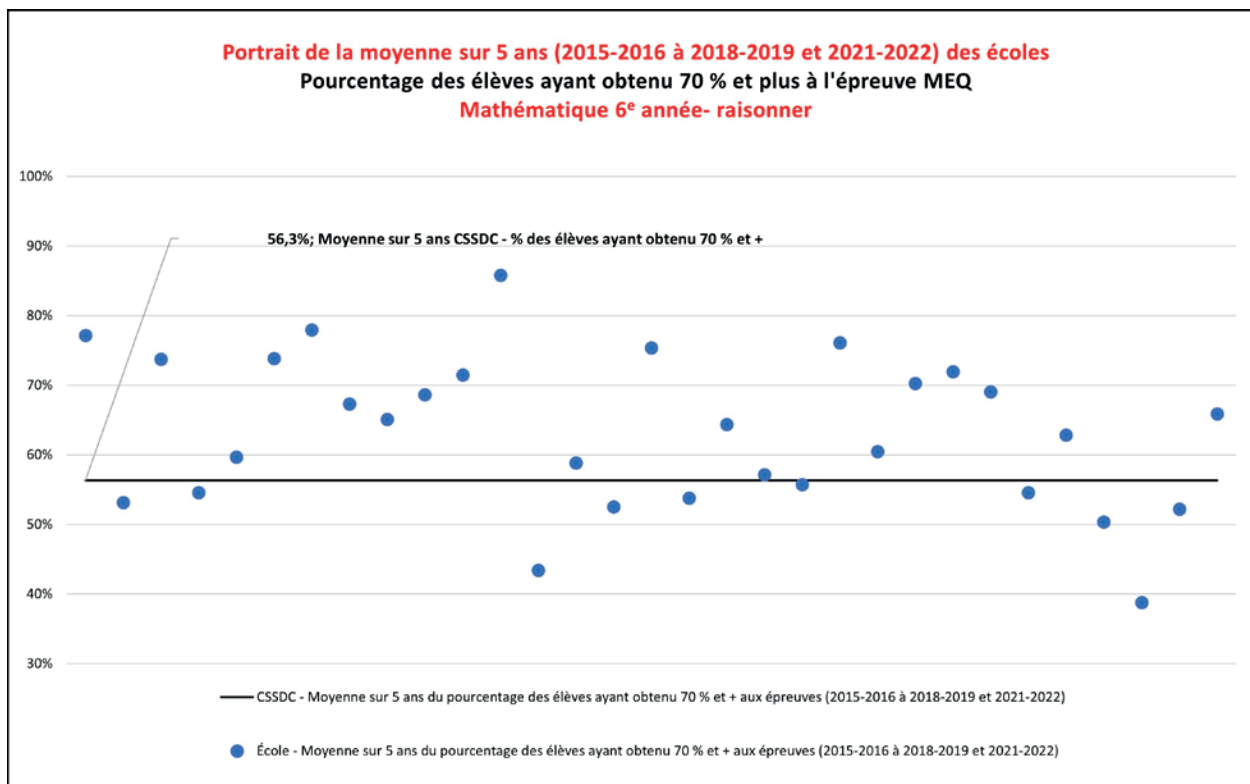
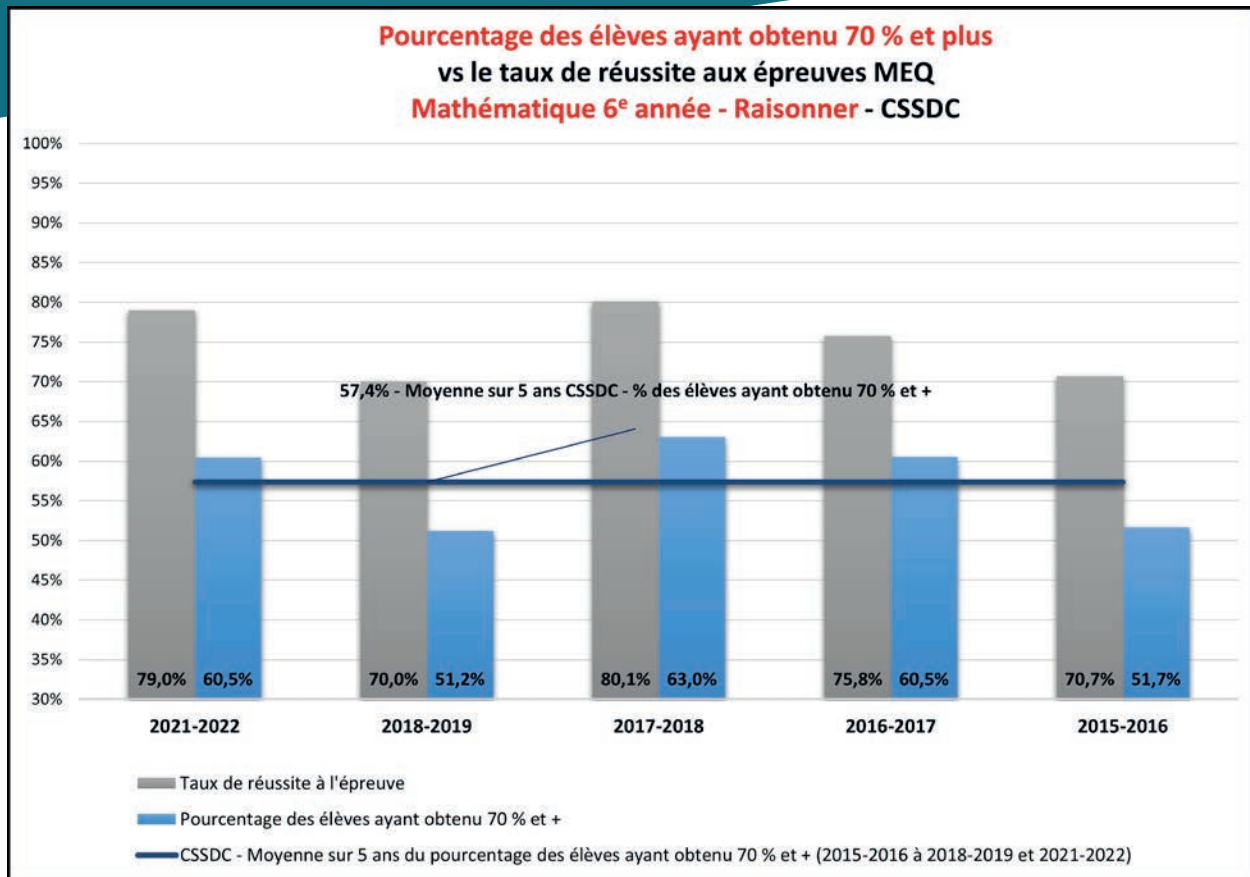
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



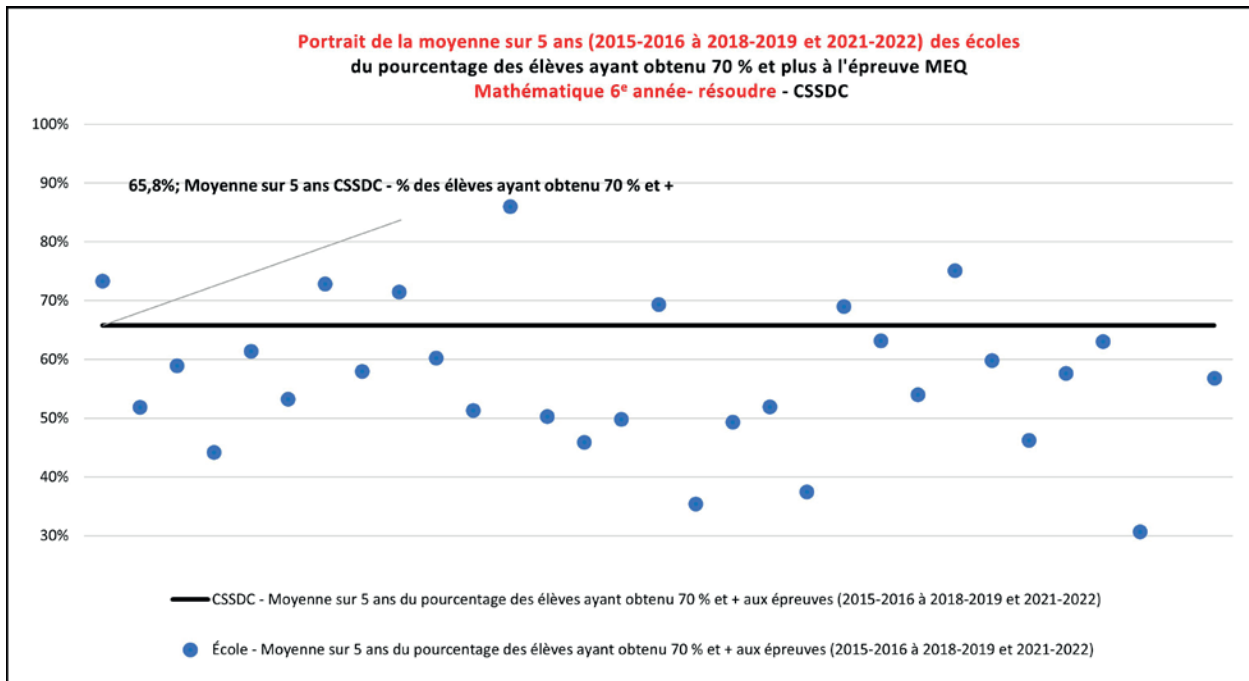
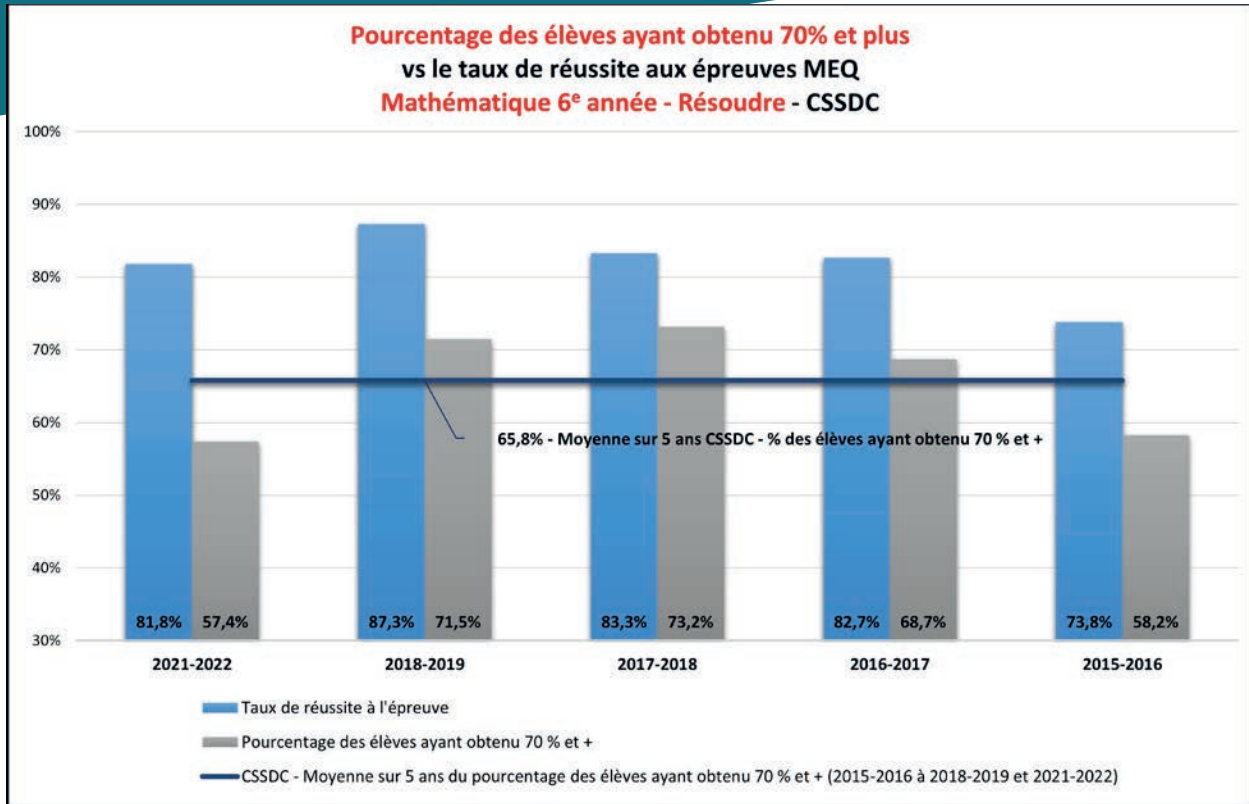
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



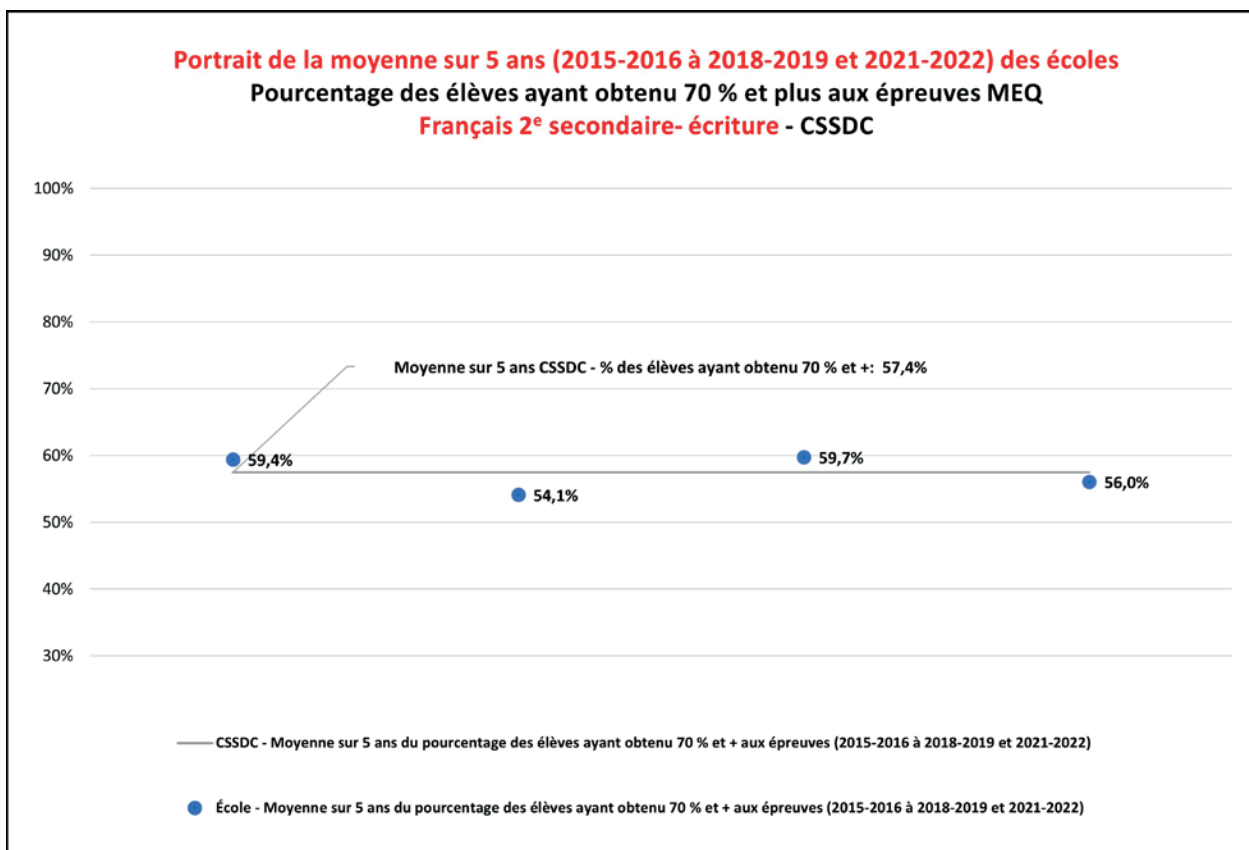
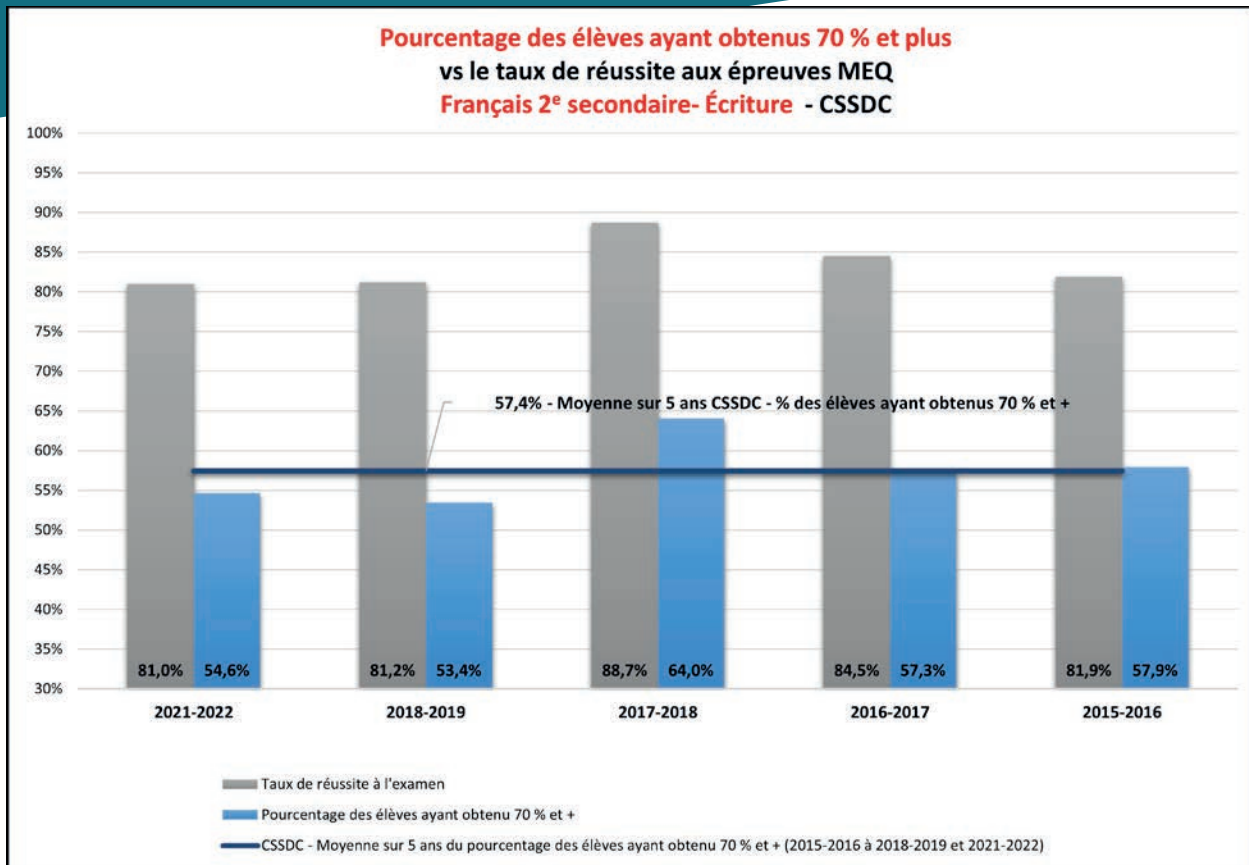
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



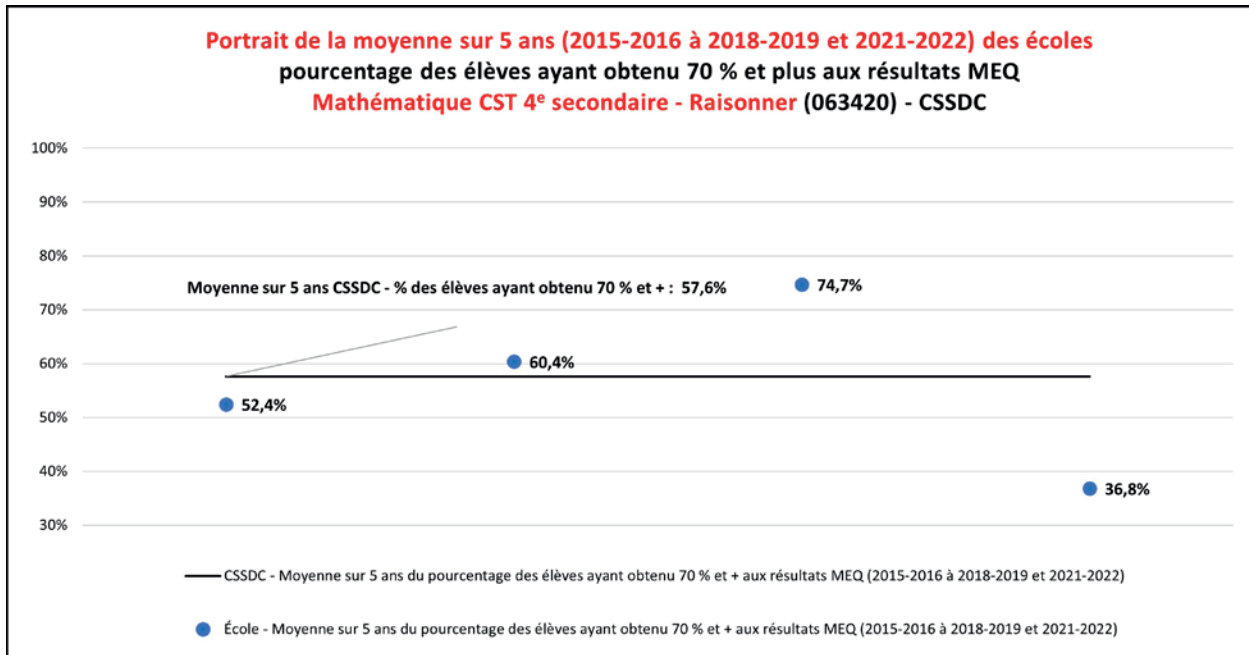
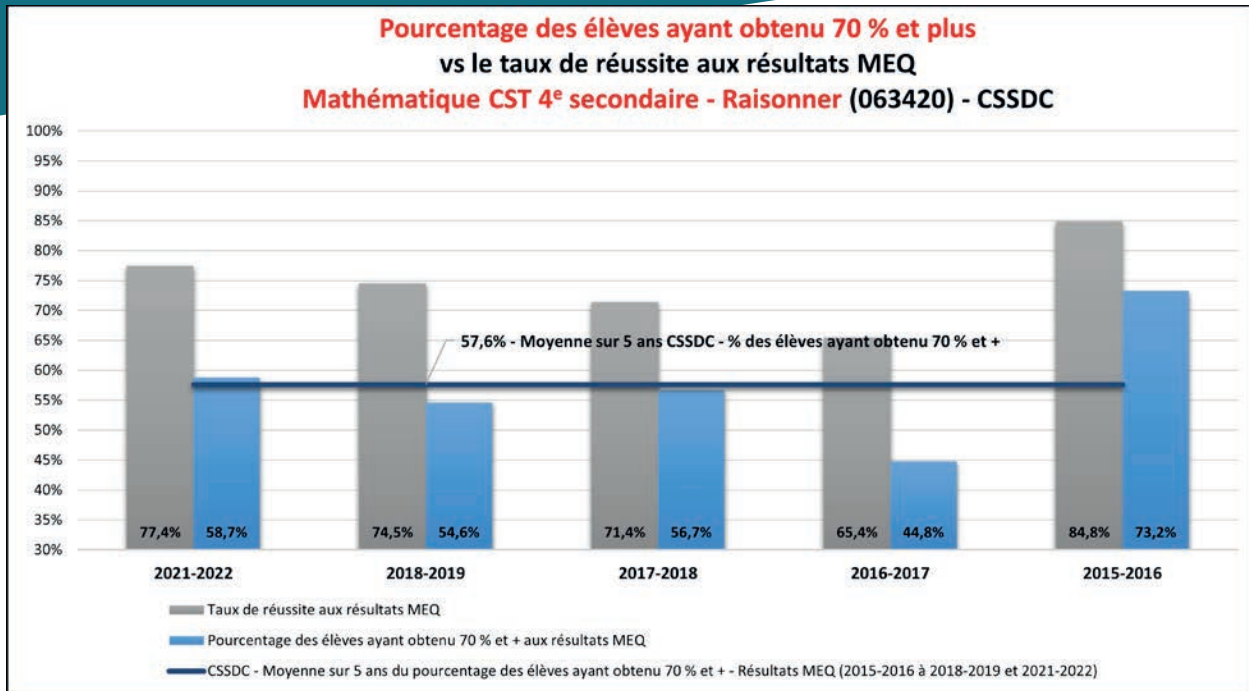
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



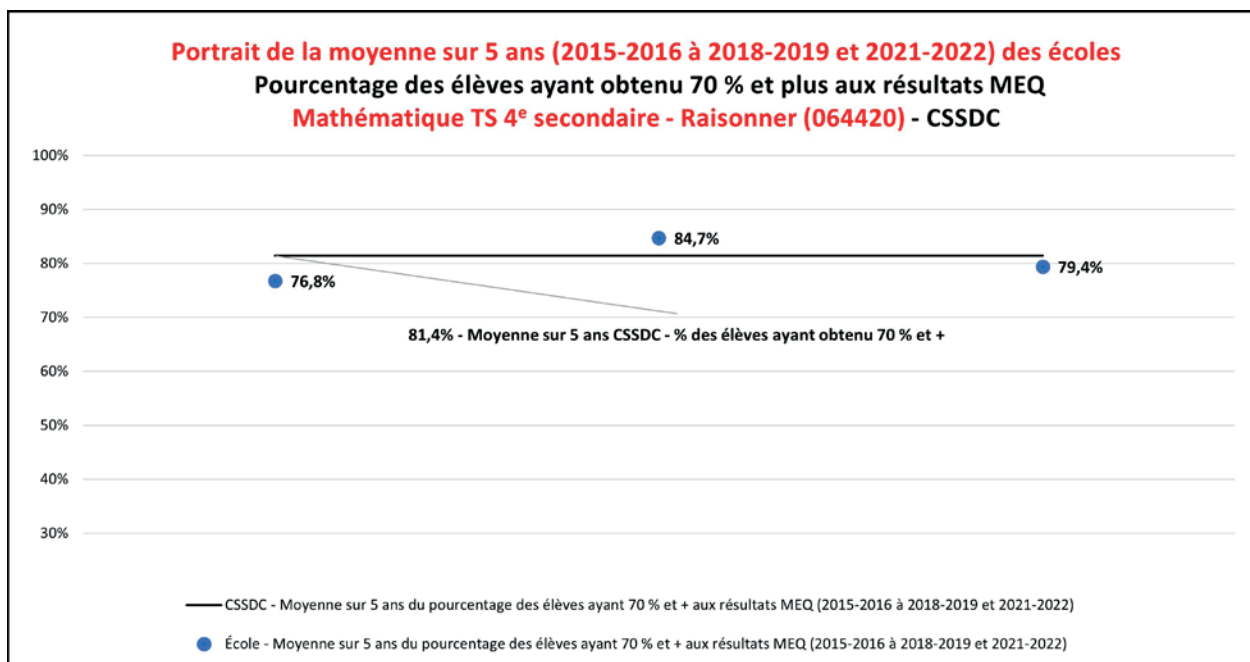
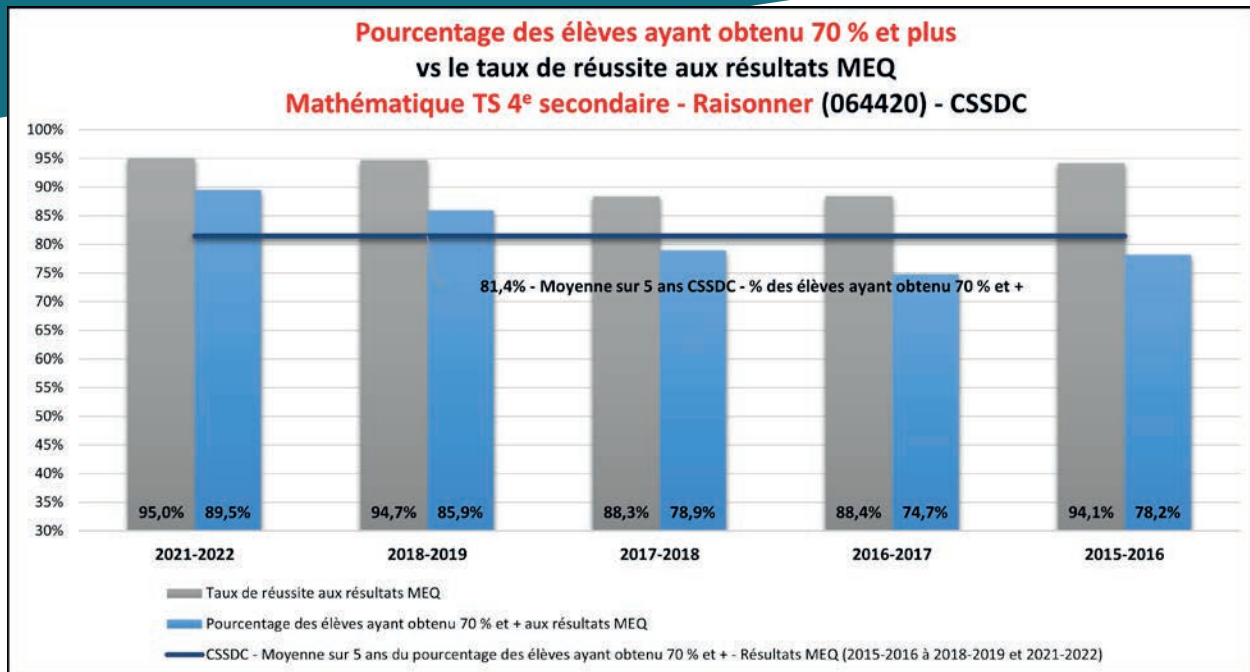
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



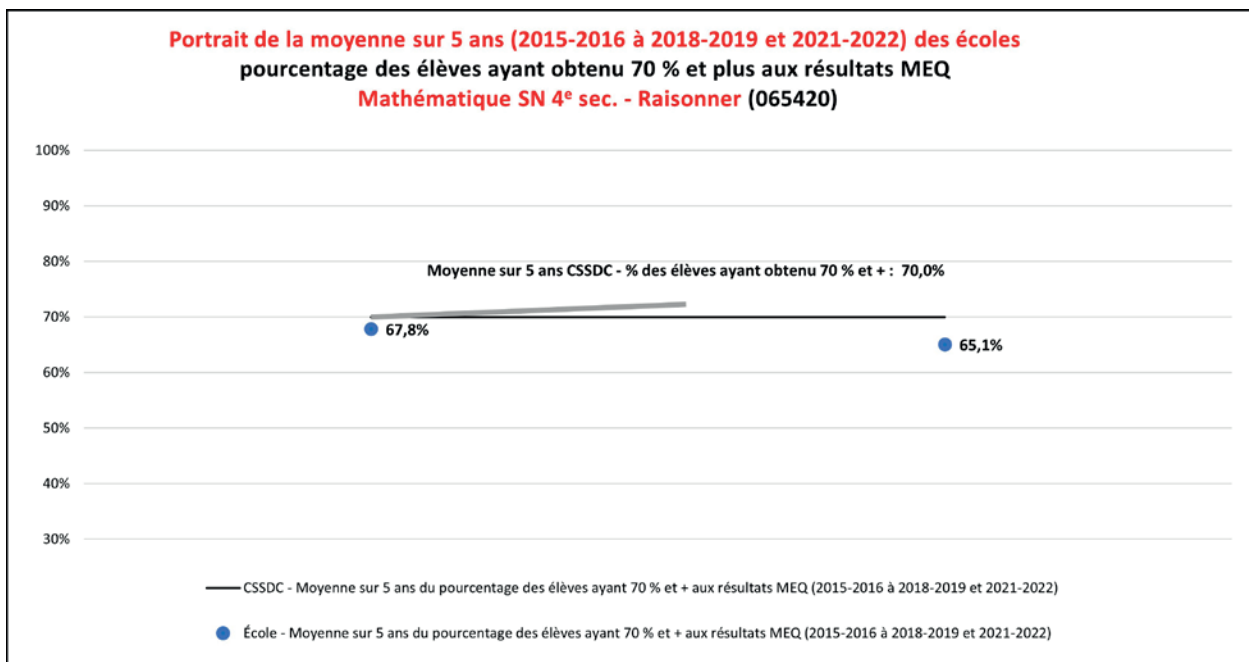
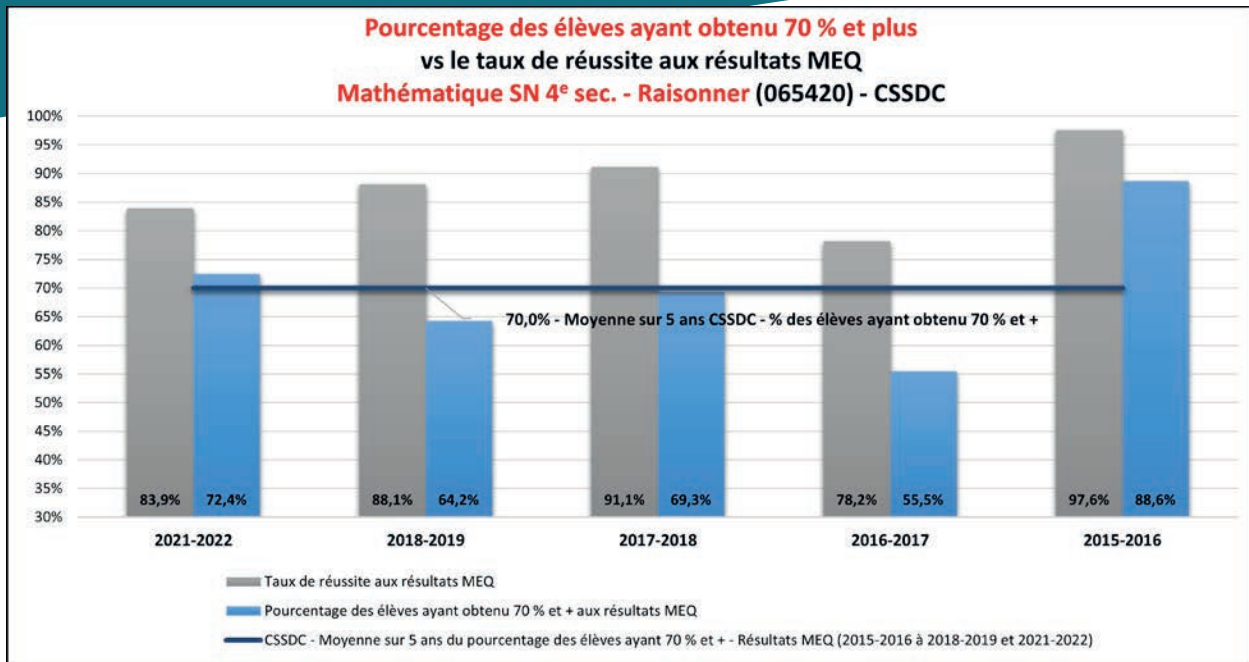
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



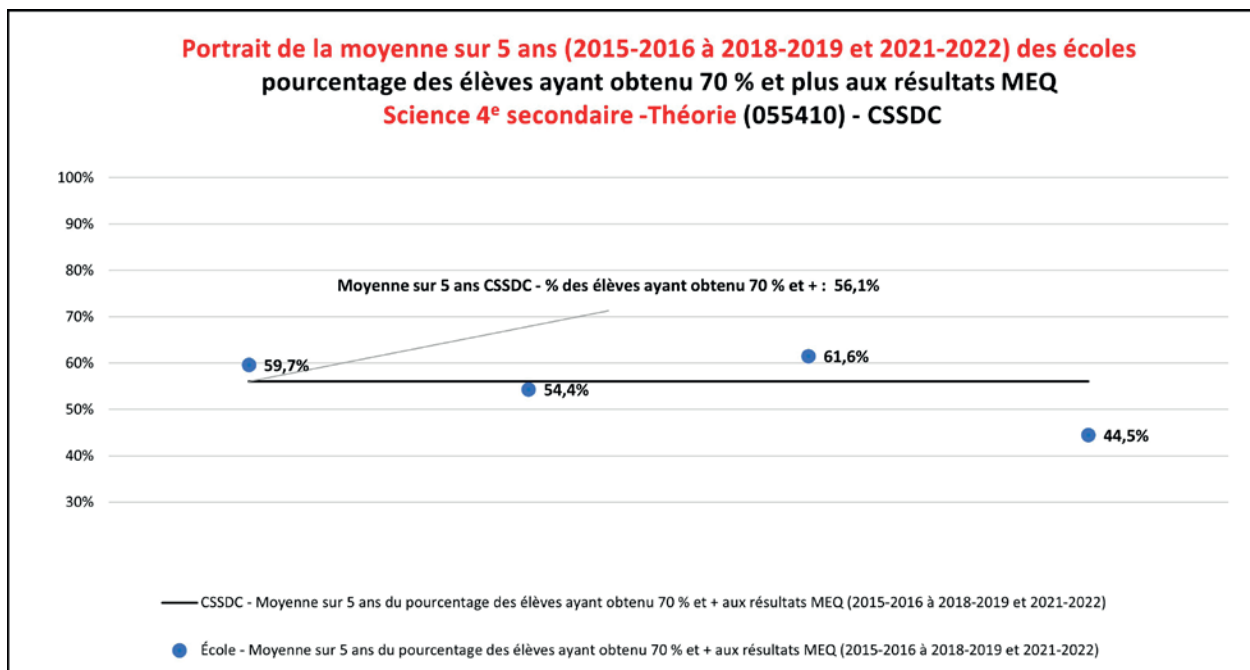
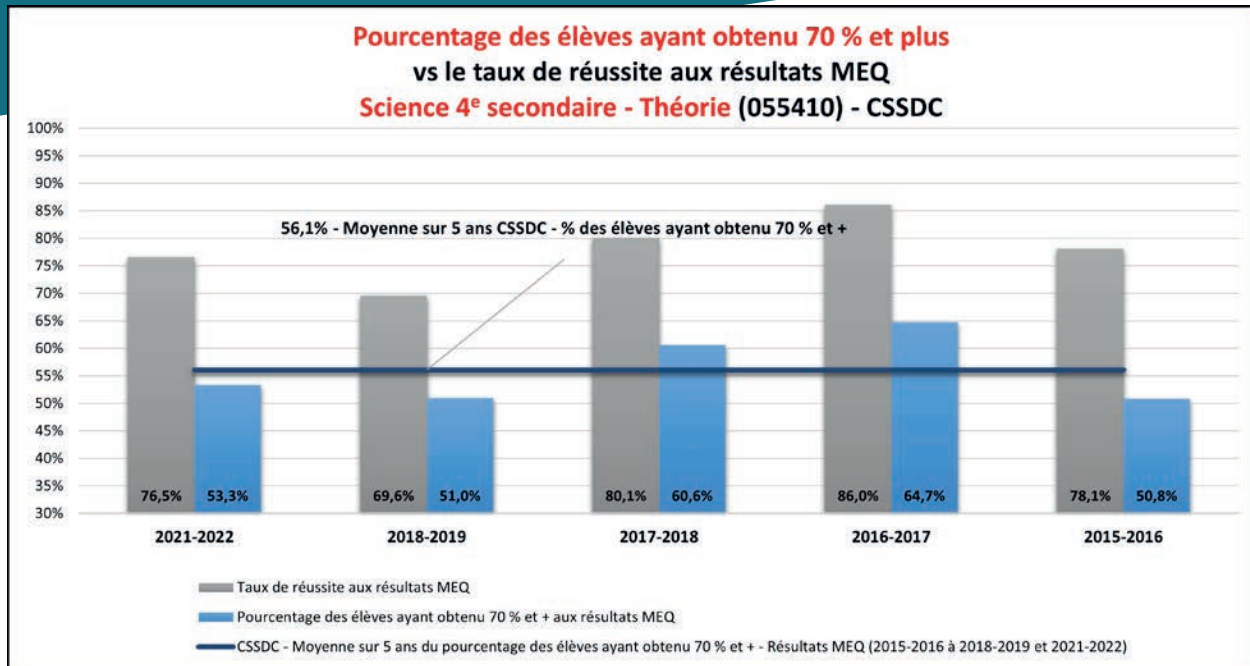
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



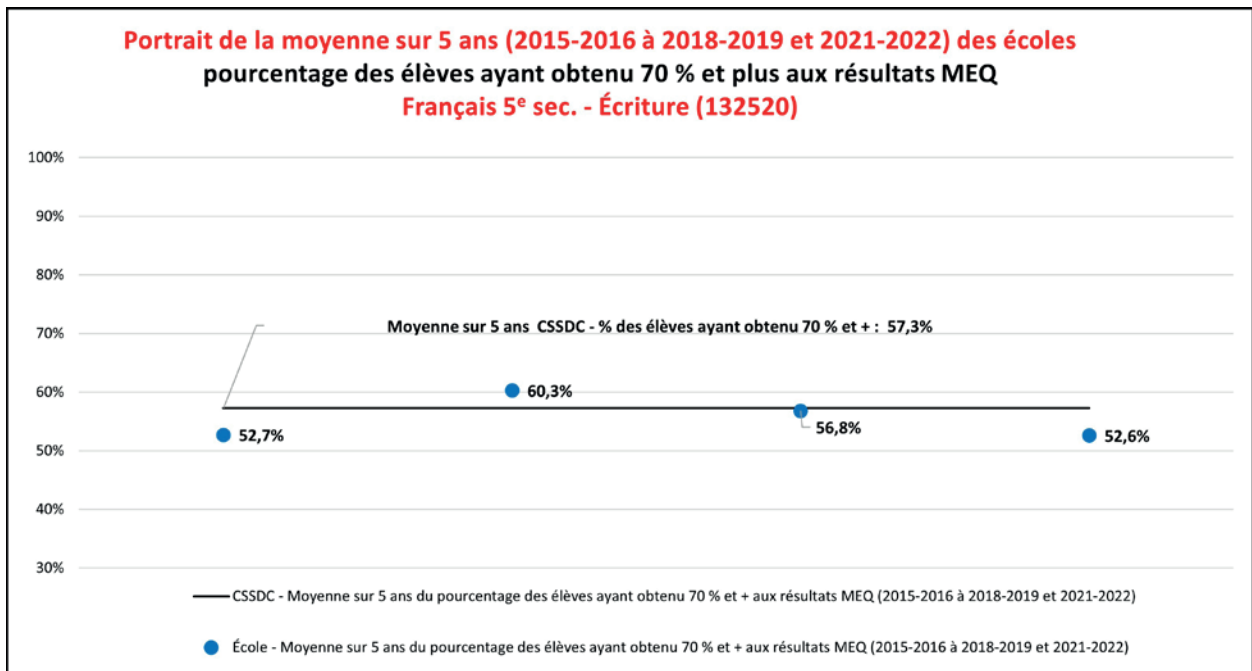
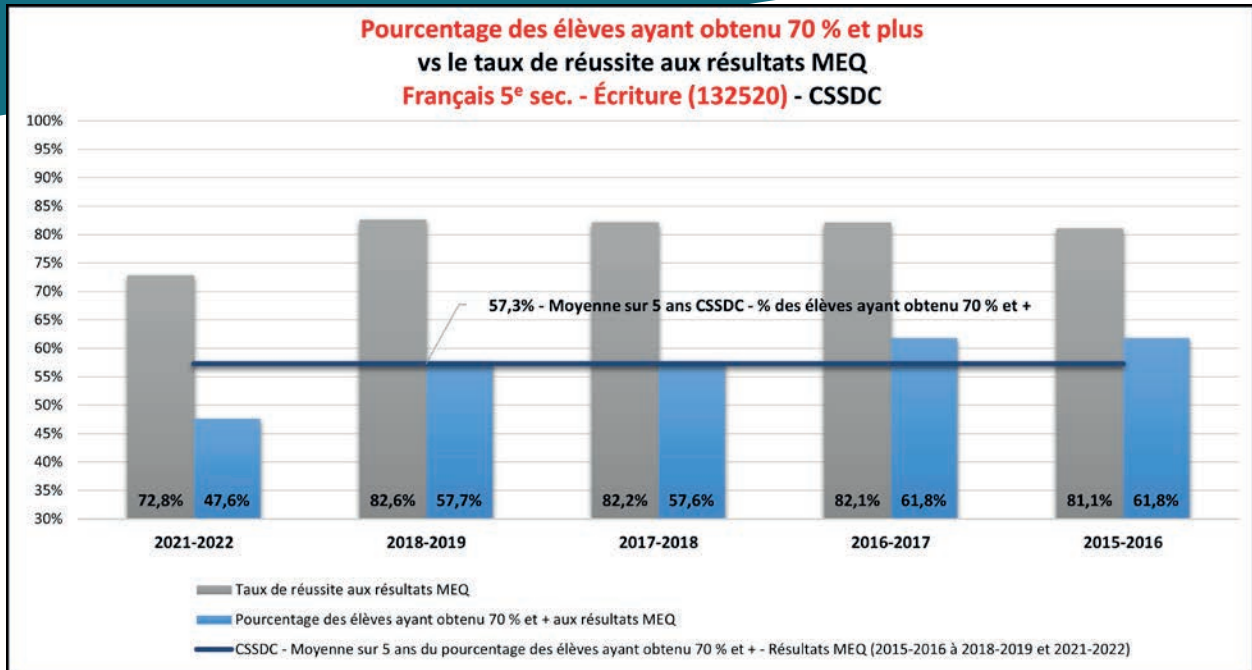
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



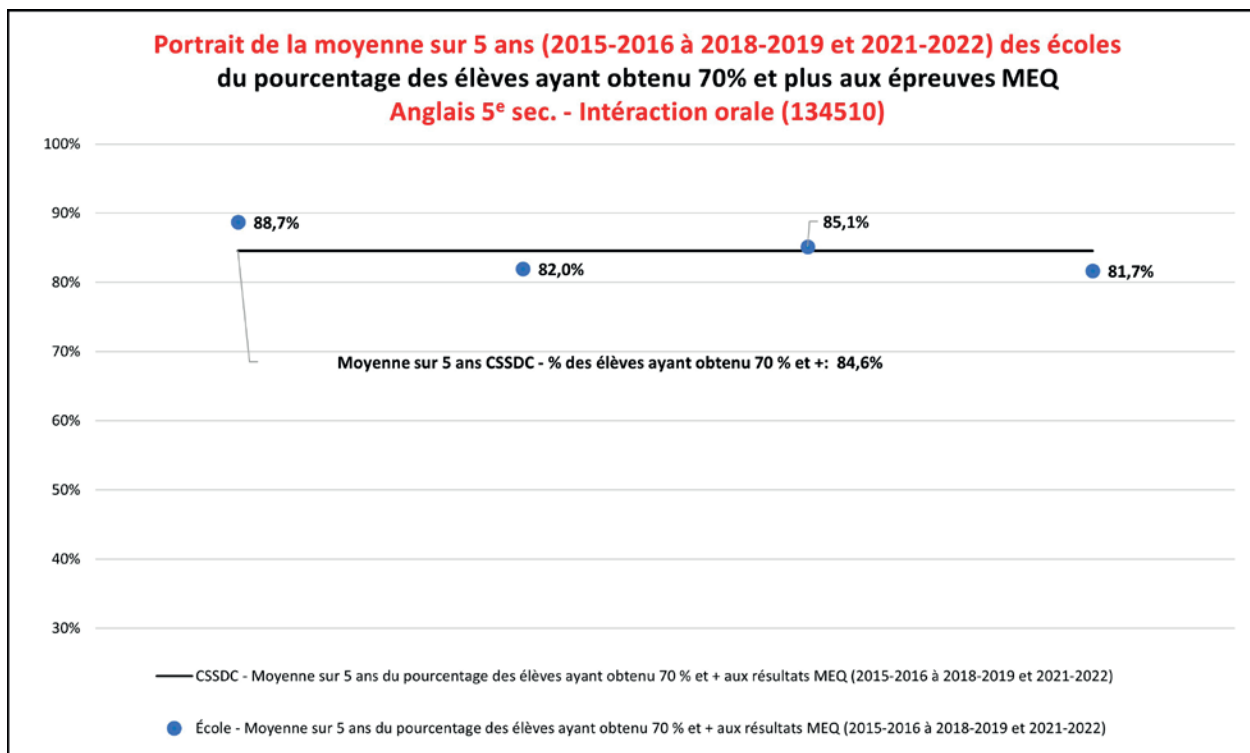
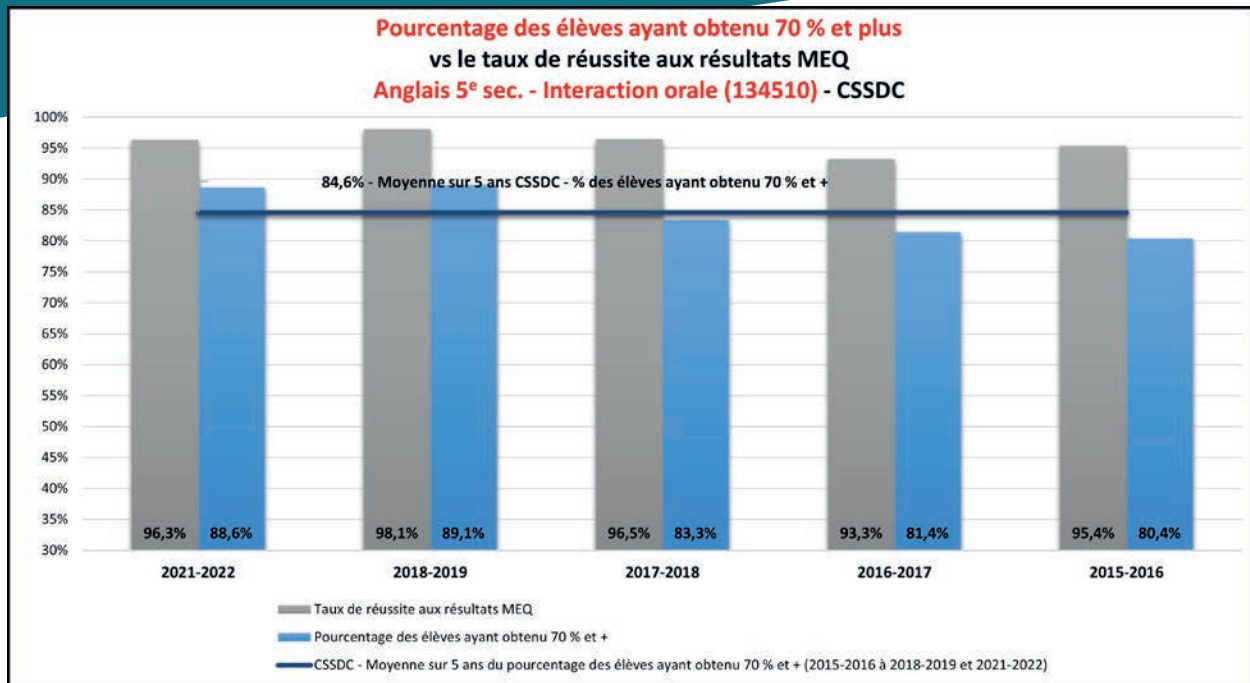
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



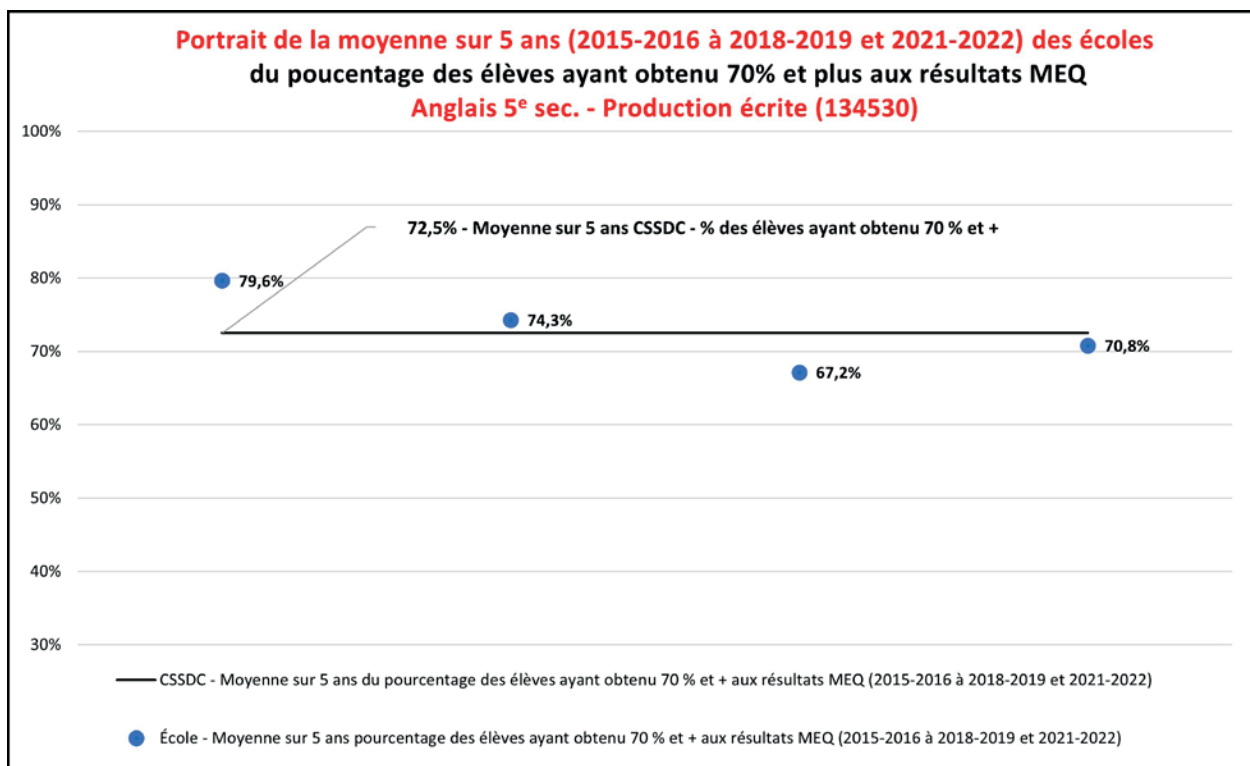
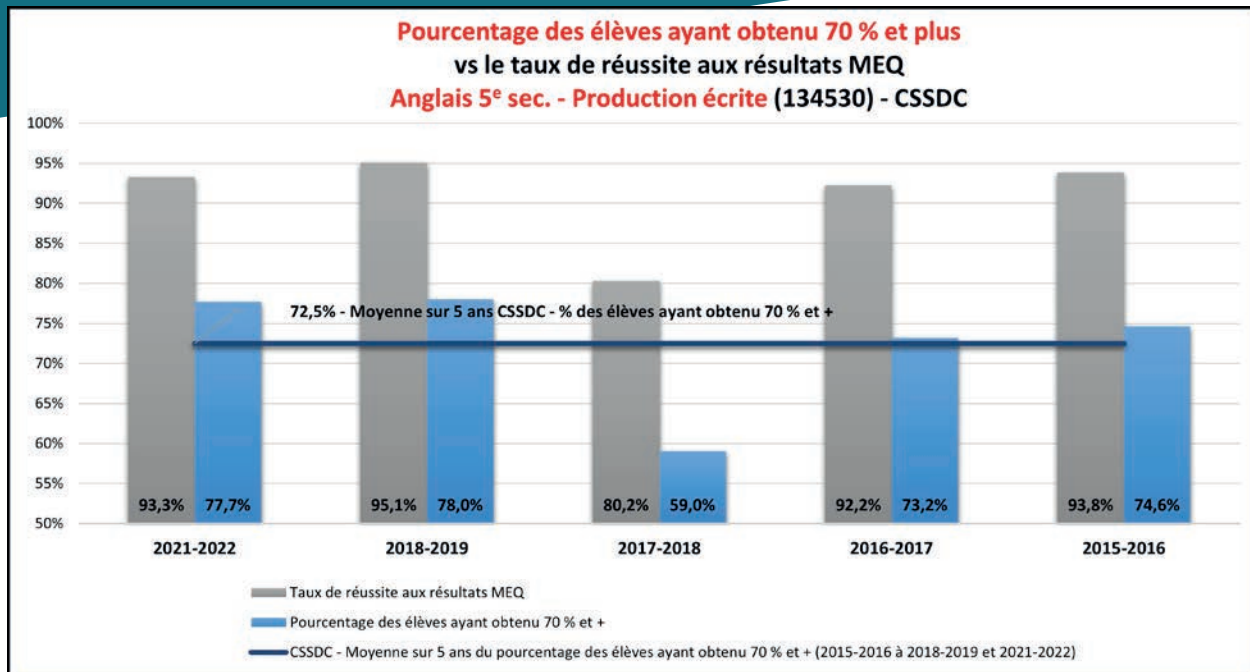
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



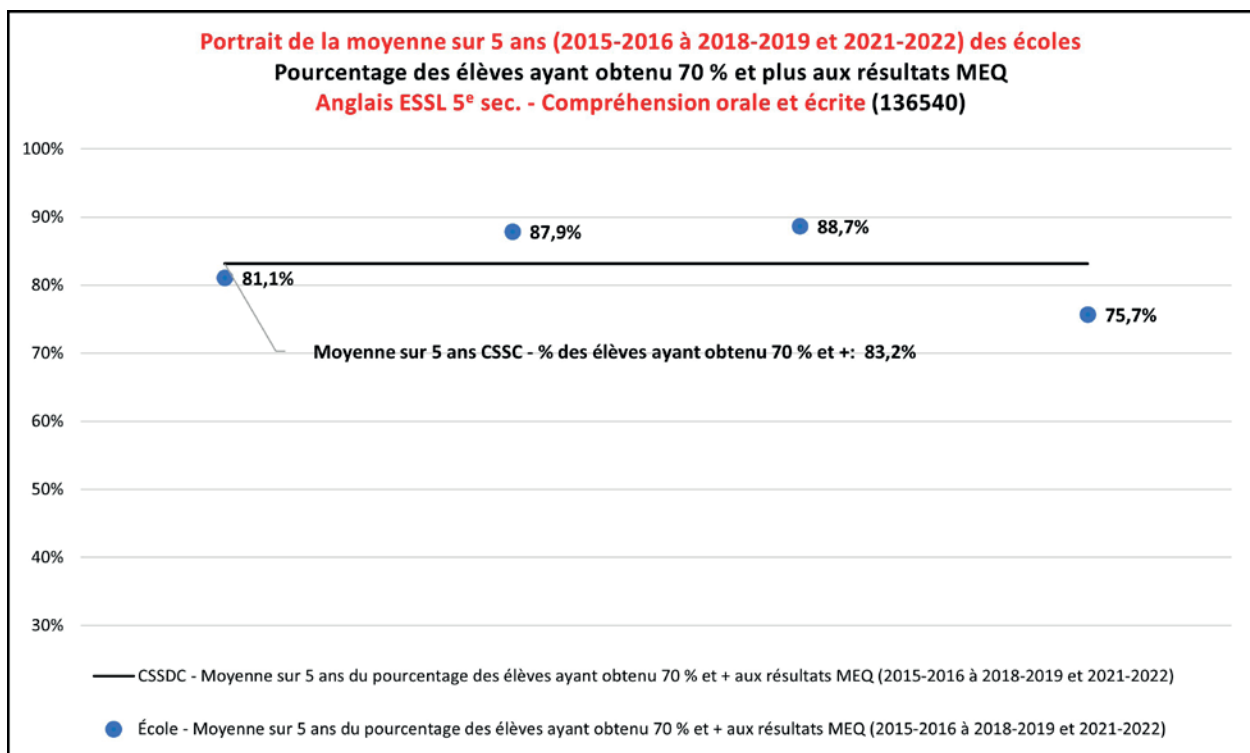
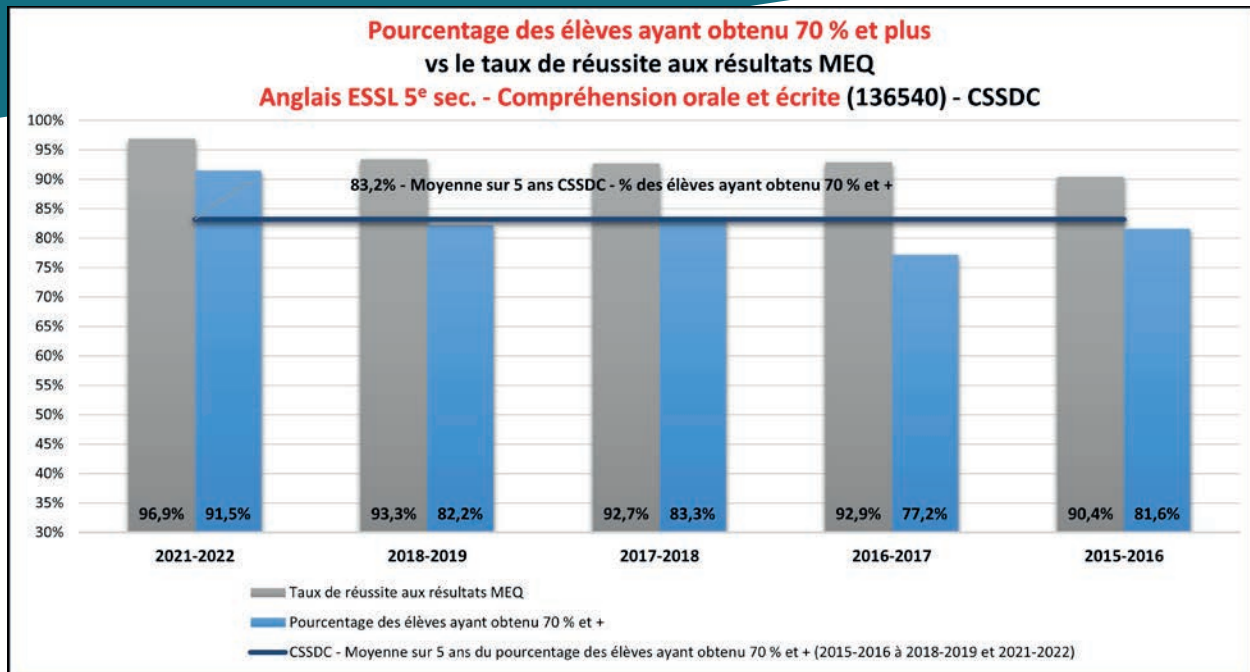
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



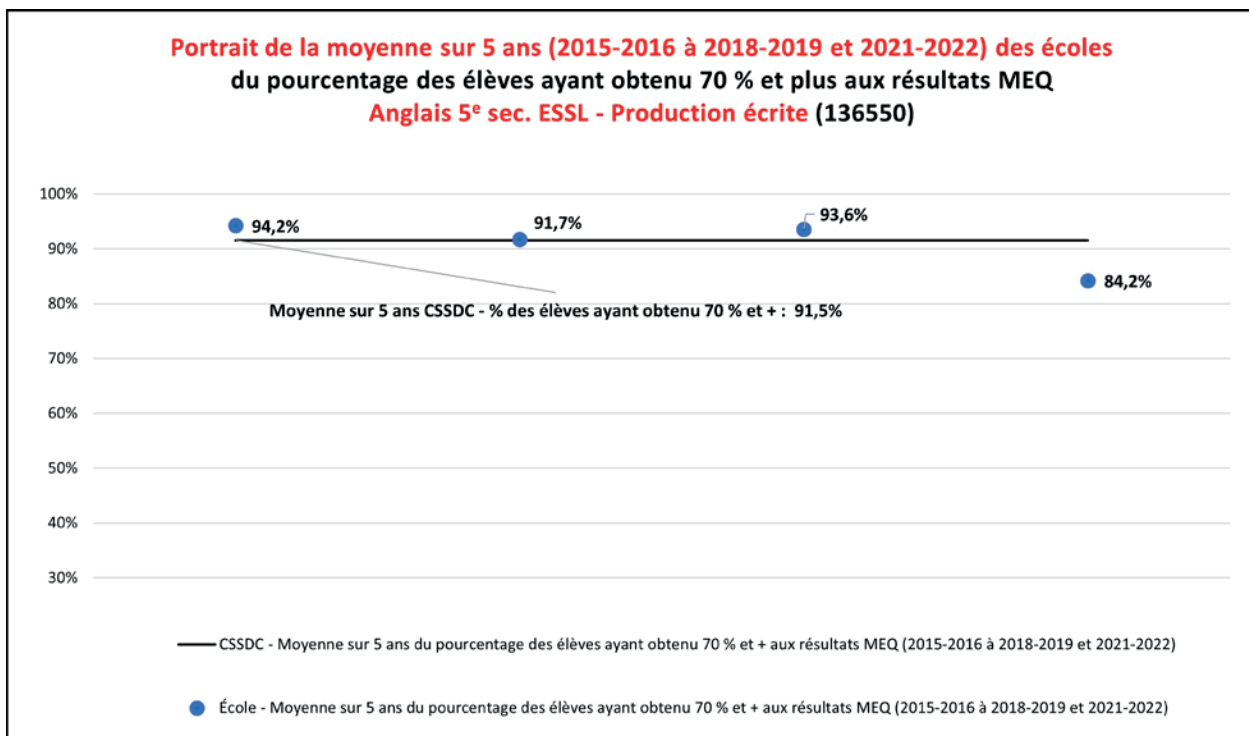
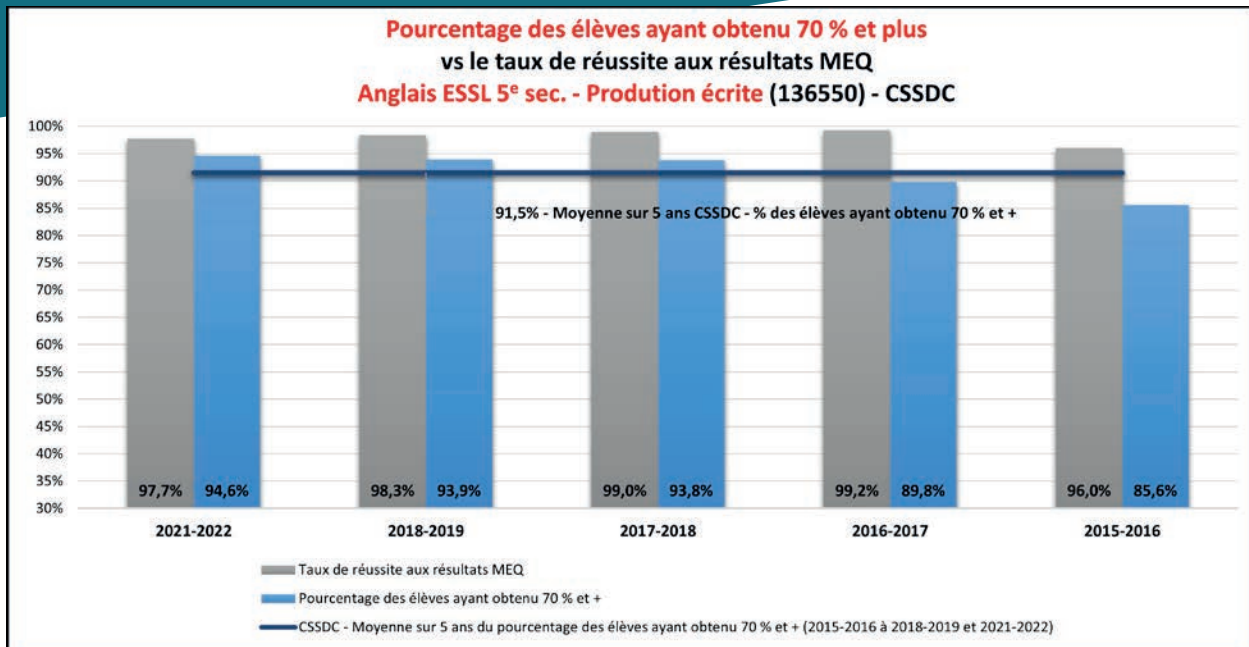
ANNEXE 1

Tableaux statistiques



ANNEXE 1

Tableaux statistiques



ANNEXE 2

Sondage sur le bien-être des élèves

Perception des élèves sur leur bien-être à l'école Au primaire	Taux école	Taux global CSSDC
Je me sens capable de réussir dans mes travaux et mes évaluations.		95 %
À l'école, les élèves respectent les adultes.		96,1 %
Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon par tous.		87 %
En classe, je suis à l'aise de poser des questions et donner mon opinion en classe.		86,7 %
Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts.		83 %
Les adultes de l'école s'intéressent à moi.		87 %
Je trouve que mes cours sont intéressants.		86,3 %
J'ai un endroit agréable pour dîner (bruit-espace).		75,1 %
J'aime les activités sur l'heure du dîner.		92,8 %
À l'école, les adultes respectent les élèves.		96,1 %

Perception des élèves sur leur bien-être à l'école Au secondaire	Taux école	Taux global CSSDC
À l'école, les élèves respectent les adultes.		77,5 %
Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon pour tous.		67,3 %
Je me sens bien et en sécurité.		86 %
Mon école est invitante et stimulante.		79,5 %
Je me sens capable de réussir dans mes travaux et évaluations.		92,5 %
En classe, je suis à l'aise de poser des questions et de donner mon opinion.		71,5 %
Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts.		75,7 %
Les adultes de l'école s'intéressent à moi.		59 %
Je trouve que mes cours sont intéressants.		54 %
Je trouve que les méthodes d'enseignement utilisées par les enseignants sont variées.		69,6 %
Mes enseignants me parlent de mes forces et défis dans mes apprentissages.		69,1 %

ANNEXE 3

Sondage sur la relation école-famille

Perception des parents sur le bien-être à l'école Au primaire	Taux école	Taux global CSSDC
Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.).		97,7 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.		95,6 %

Perception des parents sur le bien-être à l'école Au secondaire	Taux école	Taux global CSSDC
Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.).		95 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant le cheminement scolaire (choix de cours, orientation scolaire) de mon enfant.		95 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant les forces et défis de mon enfant.		91 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant les résultats d'évaluation de mon enfant.		95 %
Je suis informé de l'offre des activités en parascolaire (midi ou soir).		96 %

Définitions

- Contexte :** La description du contexte s'appuie sur une analyse de l'environnement interne et externe dans lequel agit l'organisation. On y trouve brièvement exposés les facteurs significatifs, les besoins, les attentes et les préoccupations majeures des citoyennes et des citoyens, les tendances sociales, économiques, démographiques et technologiques qui exerceront une influence sur les stratégies mises en place par l'organisation pour la période couverte. L'analyse du contexte permet de cerner les différents enjeux auxquels l'organisation sera confrontée et sur lesquels elle va s'appuyer pour déterminer des orientations et des objectifs.
- Enjeu :** Un enjeu découle du contexte. Il représente ce que l'organisation, ses clientèles et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies mises en place. Il sert à structurer les orientations. La formulation d'un enjeu se fait dans un bref énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe.
- Orientation :** Une orientation permet à une organisation d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission. Elle traduit les priorités de l'organisation. Elle est rattachée à un enjeu et doit présenter les caractéristiques suivantes :
- elle doit être introduite par un seul verbe d'action ;
 - elle doit véhiculer une idée maîtresse ;
 - elle doit être claire et concise.
- Objectif :** Un objectif constitue un engagement prioritaire de l'organisation pour la période couverte par l'outil stratégique. Il énonce les changements précis et mesurables que l'activité de l'organisation devrait produire. Il est formulé en termes de résultats perceptibles et significatifs pour les clientèles et constitue la base de la reddition de comptes. Il doit présenter les caractéristiques suivantes :
- il doit être introduit par un seul verbe d'action ;
 - il doit véhiculer une seule idée ;
 - il doit préciser la population ciblée ;
 - il doit rendre explicite le résultat visé.
- Indicateur :** Un indicateur est une information ou une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte d'un objectif. Il existe plusieurs types d'indicateurs, dont des indicateurs de performance qui sont directement liés aux résultats visés par un objectif ainsi que des indicateurs de mise en œuvre qui sont associés aux moyens et aux ressources utilisés pour atteindre un objectif. Un indicateur doit présenter les caractéristiques suivantes :
- il doit être précis et clair par rapport au résultat visé ;
 - il doit mesurer qu'un seul aspect à la fois ;
 - il doit reposer sur des données fiables et récurrentes.
- Les indicateurs constituent une composante essentielle de la gestion axée sur les résultats.
- Cible :** Une cible est associée à un indicateur et désigne le résultat visé par l'objectif. Elle doit être précise et normalement quantifiable, mais on peut fixer une cible qualitative lorsque la mesure s'avère impraticable ou inappropriée.
- IMSE :** L'IMSE (INDICE DE MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE) est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).
- Subsidiarité :** On entend par «principe de subsidiarité» le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves, des autres personnes ou des communautés concernées.